

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**

**Ministère de l'éducation**



# **Projet Annuel de la performance de la mission éducation 2021**

Traduction française élaborée dans le cadre du projet d'appui aux réformes budgétaire et comptable mis en œuvre par Expertise France et financé par l'Union Européenne. La version arabe officielle fait foi.

**Octobre 2020**

## Table des matières

### Chapitre I : Présentation générale de la mission

1. Présentation de la stratégie du secteur et de la mission.....	4
2. Présentation des programmes de la mission.....	5
3. Présentation des objectifs et des indicateurs de performance de la mission.....	13
4. Le budget et la programmation de la mission à moyen terme.....	14

### Chapitre II : Présentation des programmes de la mission

#### Programme 1 : cycle primaire

1. Présentation du programme et de sa stratégie.....	18
2. Objectifs et indicateurs de performance du programme.....	22
3. Dépenses du programme.....	26

#### Programme 2 : Cycle préparatoire et secondaire

1. Présentation du programme et de sa stratégie.....	37
2. Objectifs et indicateurs de performance du programme.....	44
3. Dépenses du programme.....	57

#### Programme 9 : Pilotage et appui

1. Présentation du programme et de sa stratégie.....	67
2. Objectifs et indicateurs de performance du programme.....	72
3. Dépenses du programme.....	83

#### ANNEXES :

1. Fiches des indicateurs de performance du programme.....	93
2. Fiches des opérateurs intervenants dans le programme.....	114

# **Mission Education**

## **Chapitre premier : Présentation générale de la mission**

### **1-Présentation de la stratégie du secteur et de la mission**

Si l'être humain est créateur des civilisations, l'éducation est la créatrice de l'être humain ; ainsi l'éducation est considérée comme une priorité absolue dans l'édification des sociétés. De ce fait elle constitue un droit constitutionnel, et conformément à la loi d'orientation de l'éducation de l'année 2002, elle est obligatoire à tout enfant jusqu'à l'âge de 16 ans.

Par ailleurs, la Tunisie est parmi les pays qui ont approuvé le plan de développement durable 2030 dont les objectifs s'articulent autour des dimensions sociales, économiques et technologiques.

Dans ce cadre, le ministère a veillé à consacrer ces orientations lors de l'élaboration de la stratégie sectorielle éducative et ce à travers la concrétisation de :

-l'objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un même pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

-l'objectif 5 :Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

Cette orientation est approuvée par l'article 18 de la loi organique du budget n°15/2019 du 13/2/2019, qui stipule « le chef du programme veille à la préparation du budget suivant des objectifs et des indicateurs garantissant l'équité et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et d'une manière générale entre les différentes catégories sociales, sans discrimination et qui feront l'objet d'une évaluation sur cette base ».

Dans ce même contexte, le ministère veille lors de l'élaboration de sa politique sectorielle et dans la fixation de ses objectifs stratégiques, au respect :

-Des engagements internationaux de l'Etat Tunisien à l'instar de la convention portant sur l'élimination de toute forme de violence contre la femme (CEDAW),

-Des objectifs du développement durable ODD,

- Des objectifs 4 et 5 susmentionnés.

De même, le ministère veille au respect d'un plan d'action national pour l'intégration et l'institutionnalisation du genre pour éliminer toute forme de discrimination entre les sexes.

En outre, la mission d'éducation est une composante importante du dispositif national du développement des ressources humaines et l'un des principaux leviers de la croissance.

Ainsi celle-ci vise à développer la personnalité de l'individu dans ses différentes dimensions, à apprendre les élèves à aimer leur pays, à en être fier, à ancrer l'identité nationale et à renforcer l'ouverture sur les civilisations.

De même, la mission d'éducation assure une fonction d'enseignement et d'éducation. A ce titre elle veille d'une part, à garantir un enseignement de qualité offrant une culture générale, des connaissances scientifiques et théoriques, d'autre part, à développer les talents des enseignés, leurs aptitudes, leurs connaissances et leurs compétences pour exercer un métier s'ils ont choisi un parcours de formation professionnelle.

Au regard du changement que la Tunisie a connu ces dernières années à différents niveaux, il a été procédé à une révision des objectifs du secteur de l'éducation et de ses priorités en fonction des orientations générales du pays. Par ailleurs, des études de diagnostic et d'évaluation ont été lancées dans certains domaines de l'éducation par des experts et des chercheurs dans des domaines : éducatif, économique et social.

En contrepartie et malgré les problèmes liés à la conduite de la réforme de l'éducation, un certain nombre de questions qui représentent une préoccupation essentielle du système éducatif notamment en ce qui concerne la qualité du processus éducatif et le respect du principe d'équité et d'égalité des chances, ont poussé le ministère à lancer plusieurs projets.

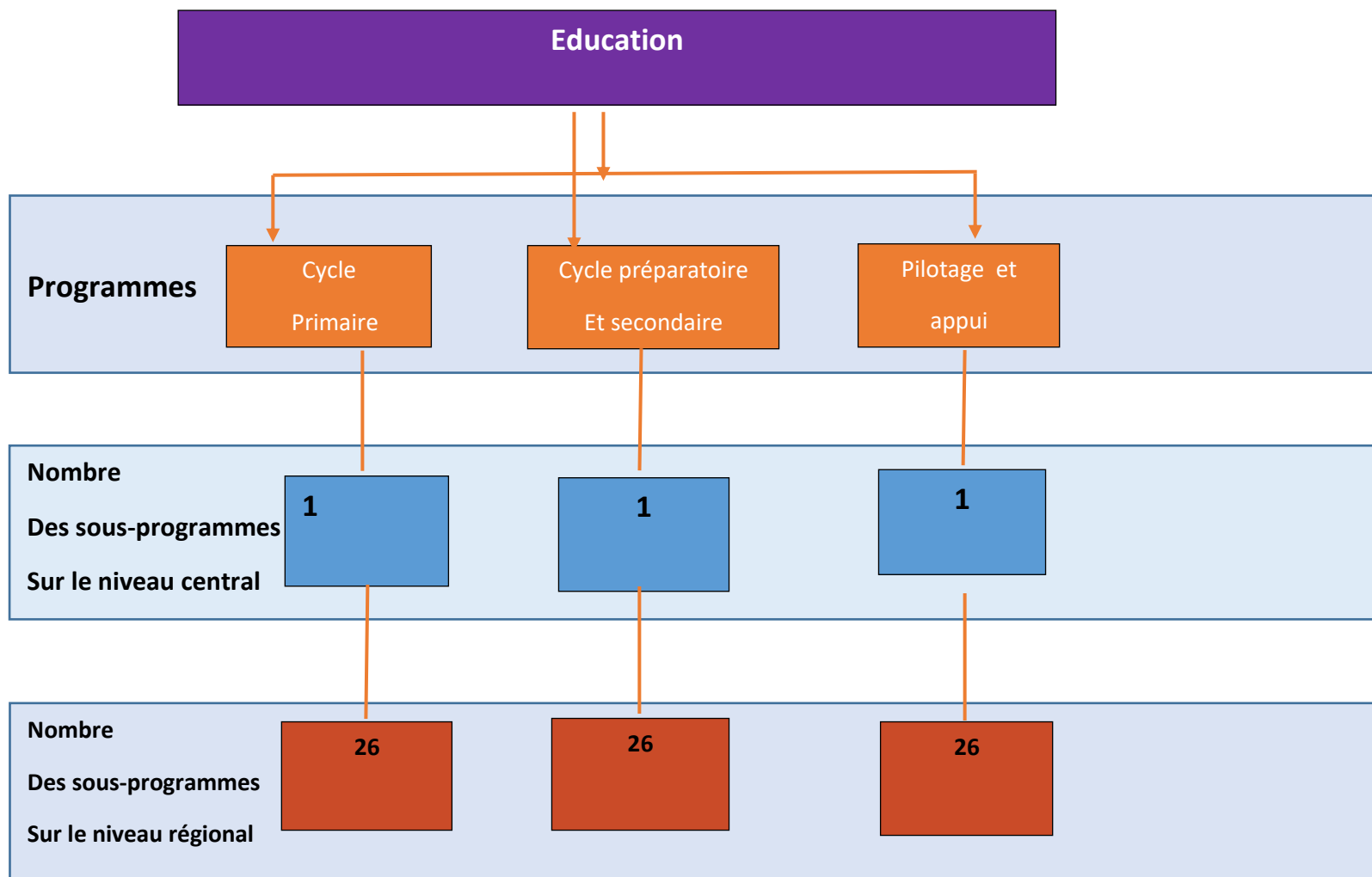
Par ailleurs, suite aux répercussions de la pandémie Covid 19 qu'a connu le pays et ses impacts sur les équilibres des finances publiques, des mesures exceptionnelles ont été prises, prévues par le circulaire gouvernemental n°16 du 14/5/2020. Ainsi, ces mesures ont été prises en considération dans l'élaboration du budget avec une définition des priorités conformes aux orientations stratégiques du secteur.

## **2-Présentation des programmes de la mission**

La mission d'éducation comprend 3 programmes, 81 sous-programmes, 18 activités, 7 objectifs, 18 indicateurs de performances et deux opérateurs publics qui contribuent à leur réalisation à savoir le centre national des technologies

d'éducation et le centre national de formation et développement des compétences.

programmes	nombre d'activité	Nombre d'objectifs	Nombre d'indicateurs
Cycle Primaire	4	2	6
Cycle préparatoire et secondaire	4	2	4
Pilotage et appui	10	3	8
Total	18	7	18



## **2-1 Les sous-programmes**

Des sous- programmes ont été définis selon la même démarche suivie dans la fixation des programmes. Dans ce cadre il a été considéré que les cycles de formation représentent un point de départ pour décliner les programmes en sous-programmes. Toutefois, la déclinaison opérationnelle n'a pas été adoptée sur le plan des ressources humaines, des infrastructures et de la vie scolaire en raison du chevauchement entre les emplois d'une part et le manque d'implication du niveau régional dans l'élaboration des objectifs, des indicateurs et la fixation des activités. En conséquence le modèle décliné a été adopté compte tenu des niveaux de déconcentration et de décentralisation techniques liés à la gestion du système éducatif.

A partir de décembre 2009, le commissariat régional de l'éducation a été considéré comme un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et disposant ainsi d'une marge d'autonomie. Dans ce contexte, le cycle primaire de l'éducation a été considéré comme le premier niveau de déclinaison du programme dont la gestion est assurée par le commissariat régional de l'éducation en coordination avec le directeur de l'enseignement primaire sous la supervision du délégué régional.

De ce fait le programme est décliné en 26 sous-programmes conformément au nombre de commissariats régionaux de l'éducation en plus d'un sous-programme au niveau central. Ce dernier est consacré à assurer le fonctionnement du programme et à son pilotage. Le nombre total de sous-programmes s'élève ainsi à 27 pour chaque programme.





Programme1			Programme2			Programme3			
<b>Les sous-programmes au niveau central</b>	<b>Cycle primaire</b>	Forme	intervenants	<b>Cycle préparatoire et secondaire</b>	forme	intervenants	<b>Pilotage et appui</b>	forme	intervenants
		Administration centrale	Direction générale Du cycle primaire		Administration centrale	Direction générale Du cycle préparatoire Et secondaire		Administration centrale	Cabinet et les autres Administrations Centrales (pilotage DAF)
		<b>Etablissements à caractère administratif</b>	E.P Nour des non- voyants Bir el kassa		<b>Etablissements à caractère administratif</b>	Ecoles préparatoires		Administration centrale	infrastructure
			E.P Nour des non- voyants Gabes			Lycées secondaires		Administration centrale	Examens nationaux
			Foyer primaire Mateur			Institut des non- voyants Sousse		D.G de maintenance	Centre national De la maintenance
						Institut des non- voyants cité Hached Bir-kassa		D.G de maintenance	Centre national De formation et de Développement des compétences
			Institut des non- voyants Gabes			D.G de maintenance		Institut des métiers D'éducation et de formation	
			D.G de maintenance			Office des œuvres sociales			
			D.G de maintenance			Centre national des Technologies d'éducation			
		D.G de maintenance	Centre national de formation des formateurs et de la rénovation pédagogique						
D.G de maintenance	Centre national pédagogique								

			Foyer primaire Mnafaa					D.G de maintenance	Office des logements du personnel du ministère de l'éducation
	Cycle primaire Tunis1			Cycle préparatoire et secondaire Tunis1			Pilotage et appui Tunis1		
	Cycle primaire Tunis2			Cycle préparatoire et secondaire Tunis2			Pilotage et appui Tunis2		
	Cycle primaire Ben Arous			Cycle préparatoire et secondaire Ben Arous			Pilotage et appui Ben Arous		
	Cycle primaire Manouba			Cycle préparatoire et secondaire Manouba			Pilotage et appui Manouba		
	Cycle primaire Ariana			Cycle préparatoire et secondaire Ariana			Pilotage et appui Ariana		
	Cycle primaire Bizerte			Cycle préparatoire et secondaire Bizerte			Pilotage et appui Bizerte		
	Cycle primaire Beja			Cycle préparatoire et secondaire Beja			Pilotage et appui Beja		
	Cycle primaire Jendouba			Cycle préparatoire et secondaire Jendouba			Pilotage et appui Jendouba		
	Cycle primaire Nabeul			Cycle préparatoire et secondaire Nabeul			Pilotage et appui Nabeul		
	Cycle primaire Zaghouan			Cycle préparatoire et secondaire Zaghouan			Pilotage et appui Zaghouan		
	Cycle primaire Siliana			Cycle préparatoire et secondaire Siliana			Pilotage et appui Siliana		
	Cycle primaire Le Kef			Cycle préparatoire et secondaire Le Kef			Pilotage et appui Le Kef		
	Cycle primaire Kasserine			Cycle préparatoire et secondaire Kasserine			Pilotage et appui Kasserine		
	Cycle primaire Kairouan			Cycle préparatoire et secondaire Kairouan			Pilotage et appui Kairouan		
	Cycle primaire Sousse			Cycle préparatoire et secondaire Sousse			Pilotage et appui Sousse		
	Cycle primaire Monastir			Cycle préparatoire et secondaire Monastir			Pilotage et appui Monastir		
	Cycle primaire Mahdia			Cycle préparatoire et secondaire Mahdia			Pilotage et appui Mahdia		

	Cycle primaire Sfax1	Cycle préparatoire et secondaire Sfax1	Pilotage et appui Sfax1
	Cycle primaire Sfax2	Cycle préparatoire et secondaire Sfax2	Pilotage et appui Sfax2
	Cycle primaire Sidi bouzid	Cycle préparatoire et secondaire Sidi bouzid	Pilotage et appui Sidi bouzid
	Cycle primaire Gafsa	Cycle préparatoire et secondaire Gafsa	Pilotage et appui Gafsa
	Cycle primaire Tozeur	Cycle préparatoire et secondaire Tozeur	Pilotage et appui Tozeur
	Cycle primaire Kebili	Cycle préparatoire et secondaire Kebili	Pilotage et appui Kebili
	Cycle primaire Gabes	Cycle préparatoire et secondaire Gabes	Pilotage et appui Gabes
	Cycle primaire Médenine	Cycle préparatoire et secondaire Médenine	Pilotage et appui Médenine

### 3-Présentation des objectifs et des indicateurs de performances de la mission

Programmes	objectifs	indicateurs
Programme 1 cycle primaire	1.1 : Assurer l'équité , l'égalité des chances et l'accès de toutes les filles et tous les garçons à une éducation préscolaire et primaire de qualité.	1-1-1Taux des élèves ayant poursuivi une année préparatoire.
		1-1-2 Taux d'insertion des élèves handicapés aux écoles primaires.
		1-1-3 taux d'abandon scolaire au cycle primaire.
	1.2 : Garantir une année préparatoire de haute qualité et améliorer les acquis des élèves (garçons-filles) aux écoles primaires.	1-2-1 Taux des élèves de 6 <sup>ème</sup> année ayant la moyenne au plus en matière littéraire.
		1-2-2 Taux des élèves en 6 <sup>ème</sup> année ayant la moyenne au plus en matières scientifiques à la fin du cycle primaire.
		1-2-3 Taux des élèves ayant obtenu la moyenne au concours de passage aux collèges pilotes.
Programme 2 Cycle préparatoire Et secondaire	1-Améliorer les compétences des apprenants et apprenantes au cycle préparatoire et secondaire et renforcer de leur aptitude.	2-1-1 taux des élèves filles et garçons qui maîtrisent les compétences de base en fin du cycle préparatoire (arabe-français-anglais-mathématiques-sciences naturelles.)
		2-1-2 Taux de réussite au bac des élèves (filles et garçons)
	2-Garantir l'accès et l'égalité des chances des apprenants et apprenantes au cycle primaire et secondaire.	2-1Taux d'abandon scolaire au cycle préparatoire et secondaire des élèves (filles-garçons.
		2-2 taux d'insertion des élèves à besoins spécifiques filles et garçons au cycle préparatoire
Programme 3 Pilotage Et assistance	9-1 :Améliorer la gouvernance de la mission	9-1-1taux annuel des réalisations des décisions du comité de pilotage et de suivi des projets
		9-1-2taux d'évolution annuel du nombre des consultations du site officiel de la mission
		9-1-3taux de publication des rapports et documents relatifs à la mission.
	9-2 : Optimiser la gestion des ressources humaines tout en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'équité et l'égalité des chances.	9-2-1 Ecart entre les prévisions et les réalisations de la masse salariale
		9-2-2 taux de réalisation du plan de formation
	9-3 : Assurer la soutenabilité du budget et optimiser la gestion des moyens financiers de la mission tout en améliorant l'efficacité du programme pilotage et appui.	9-3-1Ecart entre les prévisions et les réalisations du budget
		9-3-2 taux des crédits alloués au programme du pilotage et appui
		9-3-3 cout des dépenses de fonctionnement par agent.

## 4-Le Budget et la programmation de la mission à moyen terme.

### 4-1Projet du budget de la mission

Le total des crédits prévus pour l'exercice 2021 de la mission éducation est de 6728.000 MD contre 6509.948MD en 2020 ce qui représente un taux d'évolution de 4.9%. Le budget du ministère selon la nature de la dépense est réparti comme suit :

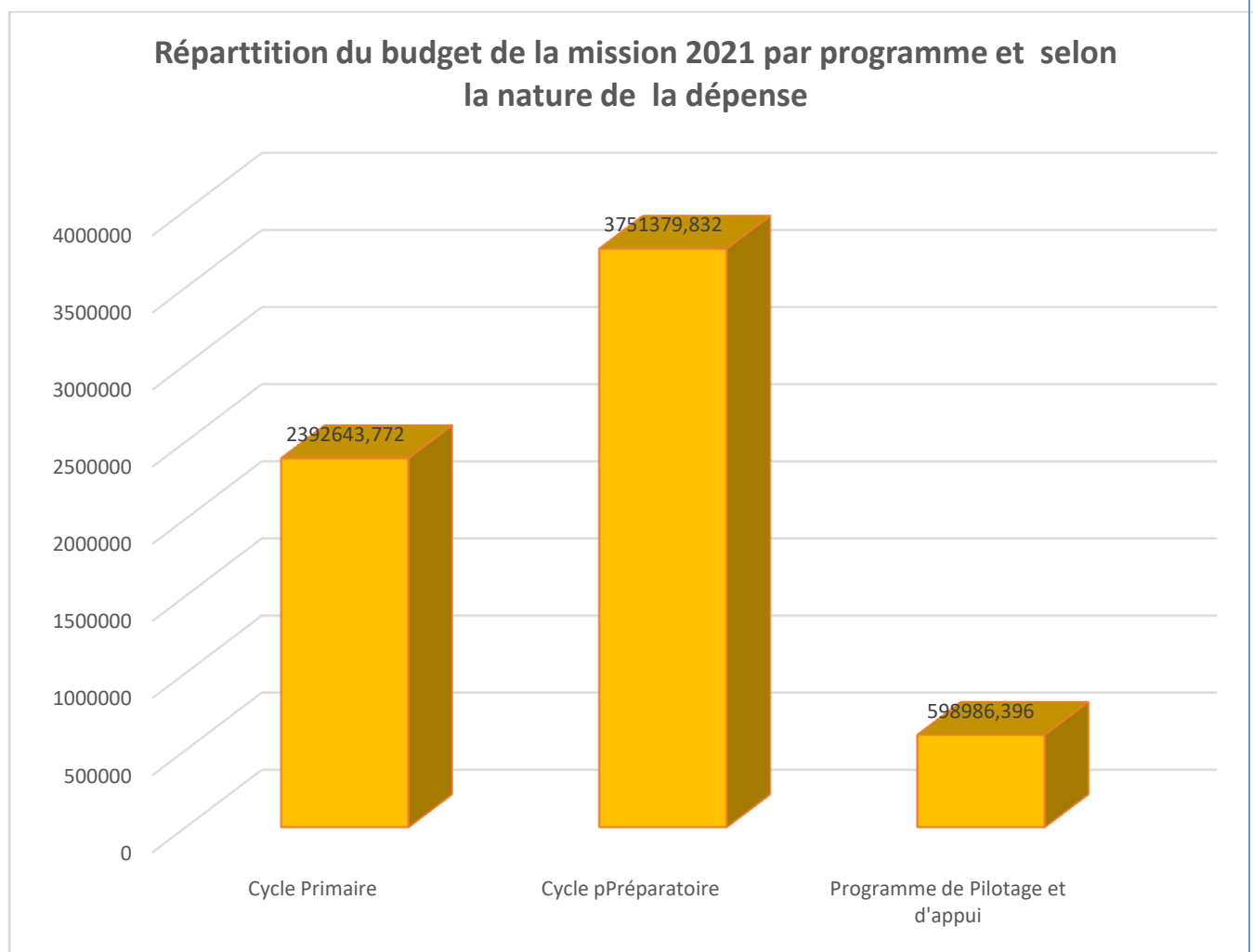
Désignation programmes	Dépenses de rémunération	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'interventions	Dépenses d'investissements	Dépenses d'opérations financières	total
Cycle Primaire	2224741772	60323000	4063000	103516000	-	2392643772
Cycle préparatoire et Secondaire	3534567832	91567000	401000	124844000		3751379832
Pilotage et appui	253940396	235120000	14286000	95640000		598986396
Total	6013250000	387010000	18750000	324000000		6743010000

### 4-2 Cadre des dépenses à moyen terme 2021-2023 de la mission répartition selon la nature de la dépense

(Crédits de paiement)(MD)

Désignation	Réalizations			L.F		Prévisions	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de rémunération	4820891	4597678	5264174	5800000	6013250	6280090	6422595
Dépenses de fonctionnement	100033	98040	744306	366798	387010	398180	409685
Dépenses d'intervention	38692	36781	127796	18750	18750	18750	18750
Dépenses d'investissement	202370	214045	293658	324400	324000	364000	404000

Dépenses d'opérations financières	0	0					
Reste des Dépenses							
Total*	5161986	4946544	5992372	6509948	6728000	7046000	7240000
Total**	5178310	4960562	6006402	6524860	6743010	7061020	7255030



### 4-3 Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) de la mission par programme et selon la nature de la dépense (MD)

Le budget de la mission année 2021 se répartit selon les programmes et nature de dépenses.

	Sources de financement	réalisations			L.F	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de rémunérations	Budget de l'Etat	4820891	4597678	5264176	5800000	6013250	6280090	6422595
	Ressources propres	0	0	0	0	0	0	0
	Total	4820891	4597678	1765264	5800000	6013250	6280090	642295
Dépenses de fonctionnement	Budget de l'Etat	100033	98040	306981	366798	372000	383160	394655
	Ressources propres	16324	14018	14030	14912	15010	15020	15030
	Total	116357	112058	321011	381710	387010	398180	409685
Dépenses d'interventions	Budget de l'Etat	38692	36781	127811	18750	18750	18750	18750
	Ressources propres	0	0	0	0	0	0	0
	Total	38692	36781	127811	18750	18750	18750	18750
Dépenses d'investissements	Budget de l'Etat	202170	213445	314177	324400	324000	364000	404000
	Ressources propres	0	0	0	0	0	0	0
	Total	202170	213445	314177	324400	324000	364000	404000
Autres dépenses	Budget de l'Etat							
	Ressources propres							
	Total							
Total	Budget de l'Etat	51611968	4946544	6013145	6509948	6728000	70460000	7240000
	Ressources propres	16324	14018	14030	14912	15010	15020	15030
		5178310	4960562	6027145	6524860	6743010	7061020	7255030



#### 4-4 Cadre des dépenses à moyen terme (2021-2023) de la mission par programme (MD)

Sources de financement	Réalizations			L.F	Prévisions		
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Total Programme1</b>	1805247	1668766	2003544	2307118	2392644	2505533	2574518
<b>Total Programme2</b>	3132383	2906277	3285181	3581439	3751380	3928320	4036261
<b>Total Programme9</b>	240680	385519	738450	636303	598986	627167	644251
<b>Total Programmes</b>	5178310	4960562	6027175	6524860	6743010	7061020	7255030

## **Chapitre II : Présentation des programmes de la mission**

### **Programme n°1 Le cycle primaire**

**Responsable du programme : Mr.Ali-Zairi, directeur général du cycle primaire**

#### **1 – Présentation du programme et de sa stratégie**

Les programmes de la mission d'éducation sont élaborés selon les cycles d'éducation : cycle primaire et cycle préparatoire et secondaire .Par ailleurs, le programme du cycle primaire œuvre à assurer le fonctionnement du service public d'éducation relatif à la politique publique de l'Etat.

Par ailleurs, eu égard la spécificité de la situation et en attente l'avancement de la réforme scolaire, l'objectif ultime du programme reste la qualité du système éducatif, le renforcement du principe de l'équité et de l'égalité des chances.

De ce fait la devise du plan sectoriel éducatif est « la garantie d'une école loyale qui offre un enseignement de haute qualité pour tous les élèves » et ce en conformité avec les engagements de l'Etat envers les ODD.

#### **1.1. Mission du programme**

##### **Les principales données statistiques relatives au cycle primaire**

Désignation	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Nombre des écoles	4576	4583	4583
Nombre des élèves	1122693	1149245	1171569
Nombre des classes	47941	48008	48743
Nombre des enseignements	63642	63228	65981

## Cycle Primaire

programme	Réf prog	Réf Sous prog	Les sous prog	Unités opérationnelles
	1	1	Cycle primaire administration	1 Direction d'enseignement Cycle primaire à l'administration
	1	2	Cycle primaire tunis1	2 Direction d'enseignement Cycle primaire à tunis1
	1	3	Cycle primaire tunis2	3 Direction d'enseignement Cycle primaire à tunis2
	1	4	Cycle primaire ben Arous	4 Direction d'enseignement Cycle primaire à ben Arous
	1	5	Cycle primaire Manouba	5 Direction d'enseignement Cycle primaire à Manouba
	1	6	Cycle primaire Ariana	6 Direction d'enseignement Cycle primaire à Ariana
	1	7	Cycle primaire Bizerte	7 Direction d'enseignement Cycle primaire à Bizerte
	1	8	Cycle primaire Béja	8 Direction d'enseignement Cycle primaire à Béja
	1	9	Cycle primaire Jendouba	9 Direction d'enseignement Cycle primaire à Jendouba
	1	a	Cycle primaire Nabeul	a Direction d'enseignement Cycle primaire à Nabeul
	1	b	Cycle primaire Zaghouan	b Direction d'enseignement Cycle primaire à Zaghouan
	1	c	Cycle primaire Siliana	c Direction d'enseignement Cycle primaire à Siliana
	1	d	Cycle primaire Kef	d Direction d'enseignement Cycle primaire au Kef
	1	e	Cycle primaire Kasserine	e Direction d'enseignement Cycle primaire à Kasserine

1	f	Cycle primaire Kairouan	f	Direction d'enseignement Cycle primaire à Kairouan
1	g	Cycle primaire Sousse	g	Direction d'enseignement Cycle primaire à Sousse
1	h	Cycle primaire Monastir	h	Direction d'enseignement Cycle primaire à Monastir
1	i	Cycle primaire Mahdia	i	Direction d'enseignement Cycle primaire à Mahdia
1	j	Cycle primaire Sfax1	j	Direction d'enseignement Cycle primaire à Sfax1
1	k	Cycle primaire Sfax2	k	Direction d'enseignement Cycle primaire à Sfax2
1	l	Cycle primaire Sidi Bouzid	l	Direction d'enseignement Cycle primaire à Sidi Bouzid
1	m	Cycle primaire Gafsa	m	Direction d'enseignement Cycle primaire à Gafsa
1	n	Cycle primaire Tozeur	n	Direction d'enseignement Cycle primaire à Tozeur
1	o	Cycle primaire Kébili	o	Direction d'enseignement Cycle primaire à Kébéli
1	p	Cycle primaire Gabès	p	Direction d'enseignement Cycle primaire à Gabès
1	q	Cycle primaire Mednine	q	Direction d'enseignement Cycle primaire à Mednine
1	r	Cycle primaire Tataouine	r	Direction d'enseignement Cycle primaire à Tataouine

## Cartographie du programme n°1 cycle primaire

Responsable du programme

Directeur général du cycle primaire

Le sous-programme central n°1 : P.F cycle primaire

Sous-programme  
Directeur général cycle primaire

Unité opérationnelle centrale, numéro 1. La direction de l'enseignement au niveau primaire.

Centre Nour pour les non-voyants à Bir El Kasaa

Centre Nour pour les non-voyants à Gabes

Les établissements publics à caractère administratif

Foyer primaire à Monekaa

Foyer primaire de Mateur

Le niveau central

Sous-programme régional n°2.

Cycle primaire commissariat régional de l'éducation de Tunis 1.

Sous-programme régional n°27.

Cycle primaire Commissariat régional de l'éducation de Tataouine.

Responsable du sous-programme régional n°2

Commissaire régional de l'éducation de Tunis 1.

Responsable du sous-programme régional n°27.

Commissaire régional de l'éducation de Tataouine.

Le niveau régional

Opérateurs publics : Aucun.

## **1-2 Orientations stratégiques du programme**

Suite à la déclinaison de la performance du programme du cycle primaire validé, il en découle les principales orientations suivantes :

- Assurer un accès équitable et égalitaire au cycle primaire et préscolaire,
- Améliorer les compétences des élèves du cycle primaire et garantir une vie scolaire dynamique.

En se basant sur ces orientations stratégiques, le programme du cycle primaire focalisera sur les priorités suivantes :

- Assurer la qualité du système éducatif en améliorant les acquis des élèves,
- Généraliser l'année préparatoire, la rendre obligatoire et gratuite et unifier ses programmes en coordination avec les différents intervenants d'un côté et renforcer le contrôle pédagogique et administratif d'un autre côté,
- Accorder une grande importance aux langues et mettre en œuvre un projet intégré basé sur une éducation précoce en langues dès la deuxième année du cycle primaire pour le français et la quatrième année pour l'anglais.
- Développer les méthodes et les programmes en adoptant un référentiel national pour les approches et la production des manuels scolaires,
- Accorder une grande importance à la fonction éducative de l'école en développant la vie scolaire avec tous les intervenants. Dans ce cadre, il est question d'instaurer les structures de consultation (le conseil d'établissement) et d'accompagnement (la cellule d'accompagnement des élèves) pour faire avancer le travail social dans l'environnement scolaire. Cela permettrait de faire face à la montée des comportements violents et de la délinquance au sein de l'école,
- Développer les services de soutien, tels que le transport et la cantine avec la révision de la cartographie scolaire et de tout ce que ça requiert de fourniture de services essentiels pour les élèves.

## **2- Objectifs et indicateurs de performance du programme**

### **2.1 Les objectifs stratégiques du programme, les indicateurs de performance et activités**

**2-1-1 Objectif 1-1 :** Assurer l'équité, l'égalité des chances et l'accès de toutes les filles et tous les garçons à une éducation préscolaire et primaire de qualité.

Cet objectif consiste à assurer l'égalité entre tous les enfants pour accéder à une année préparatoire et au cycle primaire dans toutes les régions du pays, garçon, fille, handicapé d'une part, et à œuvrer à améliorer la qualité de l'enseignement et créer les conditions favorables pour tous les élèves afin de poursuivre leurs études jusqu'à la fin du cycle d'autre part.

**A-Indicateur 1-1-1 : Taux des élèves ayant poursuivi une année préparatoire :**

Cet indicateur permet de calculer la proportion des élèves de la première année primaire ayant poursuivi une année préparatoire du total des élèves de première année.

**B-Indicateur 1-1-2 : Taux d'insertion des élèves handicapés aux écoles primaires :**

Cet indicateur nous permet de calculer le taux des élèves handicapés qui suivent les études en cycle primaire du total des élèves du cycle primaire.

**C-Indicateur 1-1-3 Taux d'abandon scolaire au cycle primaire :**

Cet indicateur permet de calculer la proportion des élèves non scolarisés au cycle primaire du total des élèves du cycle primaire.

Objectif1-1 : Assurer l'équité ,l'égalité des chances et l'accès de toutes les filles et tous les garçons à une éducation préscolaire et primaire de qualité.	unité	Réalizations			LF	Prévisions	
		2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur1-1-1 Taux des élèves qui ont poursuivi l'année préparatoire.	%	85.5	88	89.0	89.0	89.7	90.2
Indicateur1-1-2 Taux d'insertion des élèves handicapés aux écoles primaires.	%	0.33	0.38	0.37	0.37	0.37	0.37
Indicateur 1-1-3 Taux de l'abandon scolaire.	%	0.9	1	1.0	0.9	0.9	0.9

## **2-1-2Objectif2 : Garantir une année préparatoire de haute qualité avec développement des acquis des élèves (garçon et fille) aux écoles primaires.**

Cet objectif vise à assurer un enseignement de la classe préparatoire et du cycle primaire de haute qualité et ce à travers le renforcement des acquis littéraires et scientifiques pour les élèves en fin du cycle primaire, pour les rendre capables de poursuivre leur enseignement au cycle préparatoire et secondaire.

### **A-Indicateur 1-2-1 : Taux des élèves de 6<sup>ème</sup> ayant obtenu la moyenne et plus en matière des langues de la fin du cycle primaire :**

Cela revient à calculer la proportion des élèves qui ont la moyenne en matière d'arabe ,français et anglais par rapport au total des élèves.

### **B-Indicateur 1-2-2 : Taux des élèves de 6<sup>ème</sup> ayant la moyenne et plus dans le domaine scientifique en fin du cycle primaire :**

Cet indicateur permet de calculer la proportion des élèves ayant la moyenne en matière de mathématique, des sciences naturelles.



### C-Indicateur 1-2-3 : taux des élèves ayant obtenu la moyenne au concours du passage aux écoles préparatoires pilotes :

Cet indicateur vise à déterminer la moyenne au concours du passage aux écoles préparatoires pilotes.

Objectif 1-2 Garantir une année préparatoire de Haute qualité avec amélioration des acquis des élèves (filles et garçons) aux écoles primaires.	unité	Réalizations			LF	Prévisions	
		2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur 1-2-1 taux des élèves de 6 <sup>ème</sup> ayant obtenu la moyenne et plus en matières des Langues.	%	-	74.67	72.15	74	75	76
Indicateur 1-2-2 Taux des élèves de 6 <sup>ème</sup> ayant la moyenne et plus en matières scientifiques.	%	-	61.42	63.06	65	67	69
Indicateur 1-2-3 taux des élèves ayant la moyenne au concours du passage aux écoles préparatoires pilotes	%	42.28	50.35	45.44	45	48	51

Afin d'atteindre les objectifs stratégiques et les valeurs ciblées des indicateurs, l'équipe du programme du cycle primaire s'efforcera à effectuer les actions suivantes :

- Programmer des actions de formation au profit des enseignants de la classe préparatoire en technique d'animation et en pratiques pédagogiques conformément aux nouvelles méthodes adoptées pour la classe préparatoire 2019/2020.
- Poursuivre la création des espaces préscolaires pour le reste des établissements publics jusqu'à la fin de l'année 2023.

- Renforcer la formation au profit des animateurs de l'année préparatoire en technique de traitement des handicapés intégrés ou des enfants qui souffrent de troubles d'enseignement.
- Renforcer davantage le rôle des bureaux d'écoute et d'accompagnement dans les écoles primaires de tous les commissariats régionaux d'éducation afin de limiter l'abandon scolaire.
- Enseigner d'une manière précoce la langue française à partir de la 2<sup>ème</sup> année et l'anglais à partir de la 4<sup>ème</sup> année.
- Entamer l'enseignement de la langue française pour la 2<sup>ème</sup> année à partir de l'année 2019/2020.
- Adopter l'enseignement de l'anglais pour la 4<sup>ème</sup> année à partir de l'année 2019/2020.
- Enseigner l'anglais pour les classes de 5<sup>ème</sup> année primaire à partir de l'année scolaire 2020/2021 à raison de deux heures par semaine.
- Elaborer une méthodologie de langue française pour les classes de 3<sup>ème</sup> année afin de l'adopter pour l'année scolaire 2020/2021.
- Revoir les livres des non-voyants de la 1<sup>ère</sup> année à la 6<sup>ème</sup> année.
- Transférer et adopter les livres scolaires des classes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année à la version BRAY.
- Transférer et adopter les méthodes des classes préparatoires et le cadre référentiel des enseignants des classes préparatoires sous la version BRAY afin d'ouvrir des classes préparatoires aux écoles des non-voyants.

### **3- Les dépenses du programme**

Le budget du programme du cycle primaire de l'année 2021 se répartit selon les activités suivantes :

Programme	Objectif	indicateur	Prévisions	Leviers d'action	activités	Prévisions 2021
Cycle primaire	Objectif1-1 Assurer l'équité , l'égalité des chances et l'accès de toutes les filles et tous les garçons à une éducation préscolaire et primaire de qualité	indicateur1-1-1 Taux des élèves qui ont poursuivi l'année préparatoire	89.0	-Actions de formation au profit des enseignants de l'année préparatoire portant sur les techniques d'animation et activités pédagogiques suivant un nouvelle approche adoptée à partir de l'année préparatoire 2019/2020	-1-Pilotage du cycle primaire	32 054
		Indicateur1-1-2 Taux d'insertion des élèves handicapés aux écoles primaires	0.37	-Renforcer la formation des animatrices de l'année préparatoire sur les techniques de conduite avec les enfants handicapés intégrés ou ceux qui souffrent de perturbations scolaires.		
		Indicateur 1-1-3 Taux de l'abandon scolaire	0.9	-Mettre en œuvre le rôle des bureaux d'écoute et d'accompagnement des écoles primaires de toutes les délégations régionales scolaires et ce dans le but de limiter le phénomène de l'abandon scolaire		
				-Création d'espaces pour les préparatoires pour le reste des établissements et ce jusqu'à fin de l'année 2023	2-L'infrastructure	103516
					3-L'éducation et la vie scolaire aux écoles	2 242 963

				primaires	
				4-Fonctionnement des établissements	14 103
Objectif1-2 Garantir une année préparatoire de haute qualité avec améliorer les acquis des élèves (filles et garçons) aux écoles primaires.	Indicateur1-2-1 taux d'élèves de 6 <sup>ème</sup> ayant la moyenne ou plus en matières littéraires	74		1-Pilotage du cycle primaire	
	Indicateur1-2-2 taux des élèves de 6 <sup>ème</sup> ayant la moyenne ou plus en matières scientifiques	65		2-L'infrastructure	
	Indicateur 1-2-3 taux d'élèves ayant obtenu la moyenne au concours de passage aux collèges pilotes.	45	<p>-La précocité de l'enseignement des langues ainsi la langue française est enseignée à partir de la 2<sup>ème</sup> année et la langue anglaise à partir de la 4<sup>ème</sup> année.</p> <p>-Démarrer l'adoption des programmes de français pour la 2<sup>ème</sup> année du cycle primaire à partir de l'année scolaire 2019/2020.</p> <p>-Adoption des programmes d'anglais pour la 4<sup>ème</sup> année primaire à partir de l'année scolaire 2019/2020.</p> <p>-Enseigner l'anglais pour les classes</p>		

				<p>de la 5<sup>ème</sup> année primaire à Partir de 2020-2021 à raison de 2h/semaine.</p> <p>-Réviser les livres des non-voyants de la première à la 6<sup>ème</sup> année.  -Récrire et adapter des livres de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année avec la méthode braille  -Récrire et adapter des programmes de la classe préparatoire et le cadre référentiel des enseignants des classes préparatoires avec la méthode braille et ce dans le but d'ouvrir des classes préparatoires dans les écoles des non-voyants</p>		
				-	4-fonctionnement des établissements	
	Total					2392636

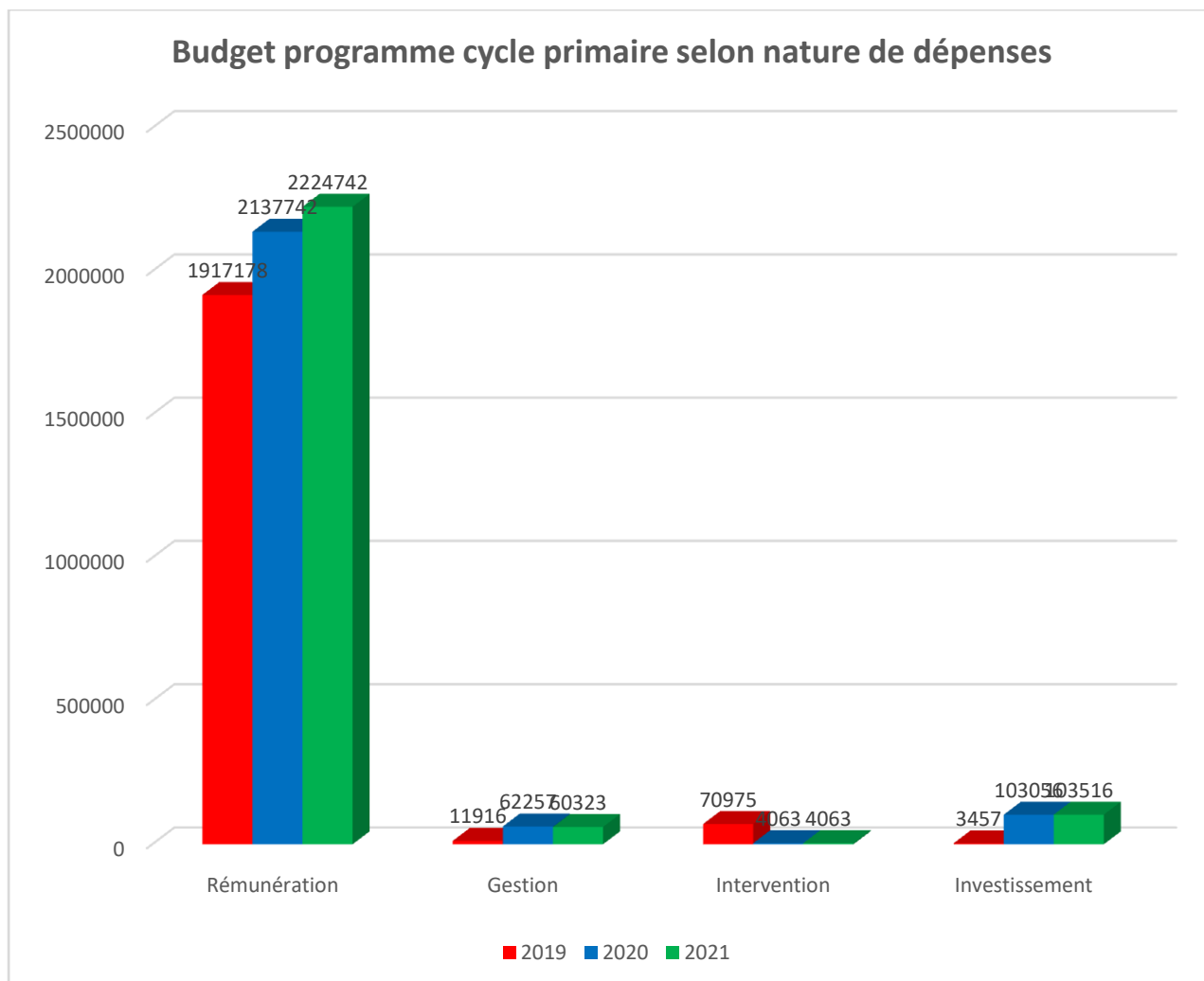
## Les dépenses du programme des écoles primaires pour l'année 2021

Elles sont fixées à 2392.636 MD contre 2307.110 MD en 2020 réparties comme suit :

**Tableau : Le budget programme cycle primaire selon la nature de la dépense.**

**Les crédits de paiement sans compter les ressources propres.**

Désignation	réalisations	Loi de finances	Prévisions	écart	taux
	2019	2020	2021		
Dépenses de rémunération	1917178	2137742	2224742	87000	4.07
Dépenses de fonctionnement	11916	62257	60323	-1934	-3.11
. Dépenses d'intervention	70975	4063	4063	0	
Dépenses d'investissement	3457	103056	103516	460	044
Dépenses des opérations financières					
Autres dépenses					
<b>Total</b>	<b>2003544</b>	<b>2307118</b>	<b>2392644</b>	<b>8526</b>	<b>3.7</b>



### **3-1 Répartition des dépenses programme 2021 par sous-programme, section et sources de financement.**

Les dépenses de la mission se répartit pour l'année 2021 selon le programme, la nature de la dépense et source de financement comme suit :

**Tableau : budget programme du cycle primaire selon la finalité des dépenses « selon sous-programmes et les activités »**

Classes/sous-programmes	activités	Réalizations 2019	Loi de finances 2020	Prévisions 2021	Taux d'évolution 2020-2021	
					Ecart	Taux
<b>Cycle primaire direction centrale</b>	Activités centrales					
	1. Pilotage cycle primaire	17898193	19053652	32053424	12999772	68
	2. infrastructures	9441000	100609000	101296000	687000	0.68
	3. Fonctionnement des établissements		13337000	14103000	766000	5.7
<b>Total des sous programmes centraux et activités</b>						
<b>Les sous programmes régionaux</b>	Activités régionales					
<b>Cycle primaire tunis1</b>	infrastructure	2377000	83000	57000		
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	55580639	72985511	75985511	3000000	4
<b>Cycle primaire tunis2</b>	infrastructure	1469000	101000	57000	-44000	-43.5
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	52236588	67187854	70187854	3000000	4.4
<b>Cycle primaire Ben Arous</b>	infrastructure	2641000	65000	72000	7000	10.7
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	89490967	99998942	102998942	3000000	3
<b>Cycle primaire Manouba</b>	infrastructure	2677000	156000	64000	-92000	-58.9
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	51163258	60437737	63437737	3000000	4.9
<b>Cycle primaire Ariana</b>	infrastructure	3146000	76000	196000	1200000	157.8
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	52369789	66881727	69881727	3000000	4.4
<b>Cycle primaire Bizerte</b>	infrastructure	3077000	108000	58000	-5000	-46.2
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	71592724	93183702	96183702	3000000	3.2
<b>Cycle primaire Bèja</b>	infrastructure	1172000	65000	66000	1000	1.5
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	53126785	61779247	64779247	3000000	4.8
<b>Cycle primaire Jendouba</b>	infrastructure	2853000	104000	66000	3800	36.5
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	70896256	86581677	89581677	3000000	3.4



<b>Cycle primaire Nabeul</b>	infrastructure	2541	68000	71000	3000	4.4
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	107389160	126406944	129406944	3000000	2.3
<b>Cycle primaire Zaghouan</b>	infrastructure	1067000	86000	104000	18000	282
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	35796387	38150616	41150616	3000000	7.8
<b>Cycle primaire Siliana</b>	infrastructure	5284000	646000	742000	96000	14.8
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	2208000	64000	98000	34000	5.1
<b>Cycle primaire Kef</b>	infrastructure	1642000	76000	58000	-18000	-23.6
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	54236100	68670309	72670309	4000000	5.8
<b>Cycle primaire Kasserine</b>	infrastructure	3579000	111000	98000	13000	11.7
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	89492698	114582598	117582598	3000000	2.6
<b>Cycle primaire Kairouan</b>	infrastructure	2679000	121000	98000	-23000	-19
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	108236950	125207269	128207269	3000000	2.3
<b>Cycle primaire Sousse</b>	infrastructure	2361000	117000	67000	-5000	42.7
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	88999458	105065483	108065483	3000000	2.8
<b>Cycle primaire Monastir</b>	infrastructure	2561000	89000	137000	48000	53.9
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	72000205	93981006	96981006	3000000	3.1
<b>Cycle primaire Mahdia</b>	infrastructure	1994000	86000	97000	11000	12.7
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	71600230	82604305	85604305	3000000	3.6
<b>Cycle primaire Sfax1</b>	infrastructure	3180000	123000	145000	22000	17.8
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	70996899	89412887	92412887	3000000	3.3
<b>Cycle primaire Sfax2</b>	infrastructure	1968000	107000	105000	-20000	-1.8
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	90100203	95430209	98430209	3000000	3.1
<b>Cycle primaire Sidi Bouzid</b>	infrastructure	2441000	143000	58000	-85000	-59.4
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	88900236	114968344	117968344	3000000	2.6

<b>Cycle primaire Gafsa</b>	infrastructure	2509000	115000	62000	-53000	-46
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	71602369	91450524	94450524	3000000	3.2
<b>Cycle primaire Tozeur</b>	infrastructure	804000	72000	62000	-1000	-13.8
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	30562122	31957289	32957289	1000000	3.1
<b>Cycle primaire Kébili</b>	infrastructure	2381000	72000	98000	2600	36.1
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	39843937	44712695	45712695	1000000	2.2
<b>Cycle primaire Gabès</b>	infrastructure	1412000	81000	7000	11000	-13.5
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	80569231	86056363	89056363	3000000	3.4
<b>Cycle primaire Médnine</b>	infrastructure	1494000	98000	98000	0	0
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	90412633	102320192	105320192	3000000	2.93
<b>Cycle primaire Tataouine</b>	infrastructure	1782000	60000	58000	-2000	3.3
	Enseignement et vie scolaire aux écoles primaires	34155896	40073883	42073883	2000000	4.99
<b>Total des sous programmes centraux et activités</b>						
<b>Total</b>		1812240338	2254135000	2342360772	88225772	3.9

### 3.2 Dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération du programme, en engagement et en paiement, s'élèvent à 2224.742 MD pour l'année 2021 contre 2137.742 en 2020, soit une augmentation de 87.000 MD soit 4%.

### 3.3 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, engagement et paiement s'élèvent à 62.315 MD pour le pour l'année 2021 contre 62.249 en 2020, soit une diminution de 1.934 MD soit -3%.

### 3.4 Dépenses d'intervention

Les dépenses d'intervention, engagement et paiement stagnent pour le l'année 2021 et restent à 4063 MD.

### 3.5 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement pour le programme de cycle primaire pour l'année 2021 sont fixées à 103.516 MD contre 103.056 en 2020, soit une augmentation de 0.460 MD soit 0.44%.

Ces dépenses sont réparties selon les sous-programmes comme suit :

**Tableau : Cadre de dépenses à moyen terme ((2021-2023) du programme cycle primaire**

Désignation	Sources De financement	réalisations			L.F	Prévisions		
		2017	2018	2019		2020	2021	2022
Dépenses de rémunération	Budget de l'Etat	163910 2	1584912	1917178	2137742	2224	2369832	2520146
	Ressources propres			0				
	Total sections	163910 2	1584912	1917178	2137742	2224	2369832	2520146
Dépenses de fonctionnement	Budget de l'Etat	10009	9663	11908	62249	60315	61883	63492
	Ressources propres	6	8	8	8	8	8	8
	Total sections	10015	9671	11916	62257	60323	61891	63500
Dépenses	Budget de l'Etat	23218	22066	70975	4063	4063	4169	4277

<b>d'intervention</b>	Ressources propres	0		0	0	0		
	Total sections	23218	22066	70975	4063	4063	4169	4277
<b>Dépenses d'investissement</b>	Budget de l'Etat	79107	72117	3475	103056	103516	108492	113917
	Ressources propres			0	0	0		
	Total sections	79107	72117	3475	103056	103516	108492	113917
<b>Dépenses des opérations financières</b>	Budget de l'Etat							
	Ressources propres							
	Total sections							
<b>Autres Dépenses</b>	Budget de l'Etat							
	Ressources propres							
	Total sections							
<b>Total</b>	Budget de l'Etat	1751436	1668758	2003536	2307110	2392	2544376	2701832
	Ressources propres	6	8	8	8	8	8	8
	Total sections	1751442	1668766	2003544	2307118	2392644	2544384	2701840
	Total sections	1751442	1668766	2003544	2307118	2392644	2369832	2520146

# **Cycle préparatoire et enseignement secondaire**

## **Programme n°2 : Cycle préparatoire et secondaire**

**Responsable du programme :** M. Hatem Amara, directeur général du cycle préparatoire et enseignement secondaire

### **1-Présentation du programme et de sa stratégie**

#### **1-1 Attributions du programme**

Le cycle d'enseignement préparatoire vise à permettre à l'apprenant de posséder des compétences en communications en langue arabe et en deux langues étrangères (français et anglais) ainsi que des connaissances et des compétences requises dans les mathématiques, les sciences et la technologie. De même ce cycle tend à renforcer le sens des valeurs nationales et des valeurs universelles chez l'apprenant.

Ce cycle vise également à préparer l'élève à poursuivre ses études secondaires, ou à s'inscrire à un cycle de formation professionnelle et à s'intégrer dans la société.

L'enseignement de base se caractérise par la consolidation des acquis et des connaissances reçues par l'élève au primaire et son développement pour le préparer à poursuivre ses études au niveau secondaire.

En outre le programme du cycle préparatoire et enseignement secondaire s'est caractérisé pour cette année par la souplesse au vue de la pandémie de Covid 19 qui a frappé le monde entier, ce qui a exigé la nécessité d'assurer des conditions d'hygiène et de sécurité afin de protéger la santé de tous les intervenants éducatifs et élèves.

Pour mieux s'adapter à cette nouvelle situation il devient primordial d'exploiter tous les moyens numériques et audio-visuels disponibles et de renforcer les moyens du ministère en matière de l'enseignement à distance afin de garantir la continuité pédagogique pour tous les niveaux d'enseignement.

Dans ce contexte, la stratégie du programme du cycle préparatoire et d'enseignement secondaire s'articule autour de deux axes principaux :

- Renforcer le principe d'équité et d'égalité des chances entre les groupes, les régions / intégration secondaire.
- Renforcer les compétences de base des élèves au cycle préparatoire.

Le programme couvre tous les niveaux scolaires du cycle préparatoire et cycle secondaire.

### • Cycle préparatoire

Avec ses deux parcours général et technique, ce cycle vise à permettre à l'apprenant d'acquérir des compétences de communication en langue arabe et en deux langues étrangères (français et anglais) ainsi que des connaissances et des compétences requises dans les mathématiques, les sciences et la technologie. De même, il tend à renforcer le sens des valeurs nationales et des valeurs universelles chez l'apprenant.

Cette étape vise également à préparer l'élève à poursuivre ses études secondaires, ou à s'inscrire à un cycle de formation professionnelle et à s'intégrer dans la société.

L'enseignement de base se caractérise par la consolidation des acquis et des connaissances reçues par l'élève au primaire et son renforcement à fin de le préparer à poursuivre ses études au niveau secondaire.

### • Cycle secondaire

Ce cycle vise à acquérir aux élèves en plus d'une solide culture générale, une formation approfondie dans l'un des domaines de la connaissance ou une formation spécialisée dans l'une de ses branches. L'objectif est de leur permettre de poursuivre leurs études au niveau universitaire ou d'intégrer une formation professionnelle ou d'entrer dans la vie professionnelle. L'enseignement secondaire comprend :

- Une première année « conjointe » caractérisé par une formation équilibrée dans les domaines des langues, des sciences humaines et des sciences, et vise à soutenir et à approfondir les connaissances de l'élève.
- Une deuxième année (le parcours) : son objectif est de faire émerger le penchant des aptitudes de l'élève vers une spécialité et d'inculquer les connaissances de base pour une orientation vers une branche de spécialité.
- Deux ans dans la « spécialité » (branche) pour préparer l'examen du baccalauréat.

Il faut noter que l'enseignement secondaire comprend également la section « sport », qui dure 4 ans.

L'enseignement secondaire est couronné par un examen national au cours duquel les élèves qui réussissent obtiennent le baccalauréat.

## 1-2 Les principales données statistiques du cycle préparatoire et secondaire :

Le tableau suivant présente les données de base les plus importants pour le cycle de l'école de base et secondaire au cours des dernières années :

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
<b>Nombre des établissements d'enseignements</b>	1490	1496	1508	1510	1516	1520
<b>Nombre des établissements d'enseignement public</b>	1403	1409	1421	1424	1431	1437
<b>Nombre des établissements d'enseignement technique</b>	87	87	87	86	85	83
<b>Nombre d'élèves de l'enseignement public (primaire+ secondaire)</b>	888 858	905 640	894 305	897 895	909 794	937 005
<b>Nombre d'élèves de l'enseignement public</b>	876 711	893 348	884 347	887 615	899 696	926 832
<b>Nombre d'élèves de l'enseignement technique</b>	12147	12292	9958	10280	10098	10173
<b>Nombre de classes (primaire + secondaire)</b>	35 505	35 538	35 301	35 245	34 559	35 102
<b>Nombre d'enseignant (primaire + secondaire)</b>	76 758	77 443	76 185	45 441	74 376	75 470

## 1-3. Déclinaison opérationnelle du programme :

- **Démarche de la déclinaison opérationnelle :**

Le graphique ci-dessous montre la démarche de la déclinaison opérationnelle adoptée dans la structuration du programme dans le cadre de la gestion du budget par objectif. Les missions, sous-programmes et unités opérationnelles



sont répartis dans leur dimension géographique entre le central et régional, quant à la dimension fonctionnelle, elle comporte deux catégories de relations entre les intervenants. La catégorie A se caractérise par l'existence d'une relation horizontale entre le responsable de programme et les différents intervenants au niveau central notamment les acteurs du programme pilotage et appui et les opérateurs publics qui contribuent d'une manière directe ou indirecte à exécuter la stratégie du programme et à atteindre ses objectifs.

Pour la deuxième catégorie, il s'agit d'une relation verticale qui regroupe le responsable de programme (unité opérationnelle centrale) avec les autres unités opérationnelles régionales relevant des commissariats régionaux sous la supervision du responsable du sous-programme du cycle préparatoire et secondaire (le délégué régional de l'éducation).

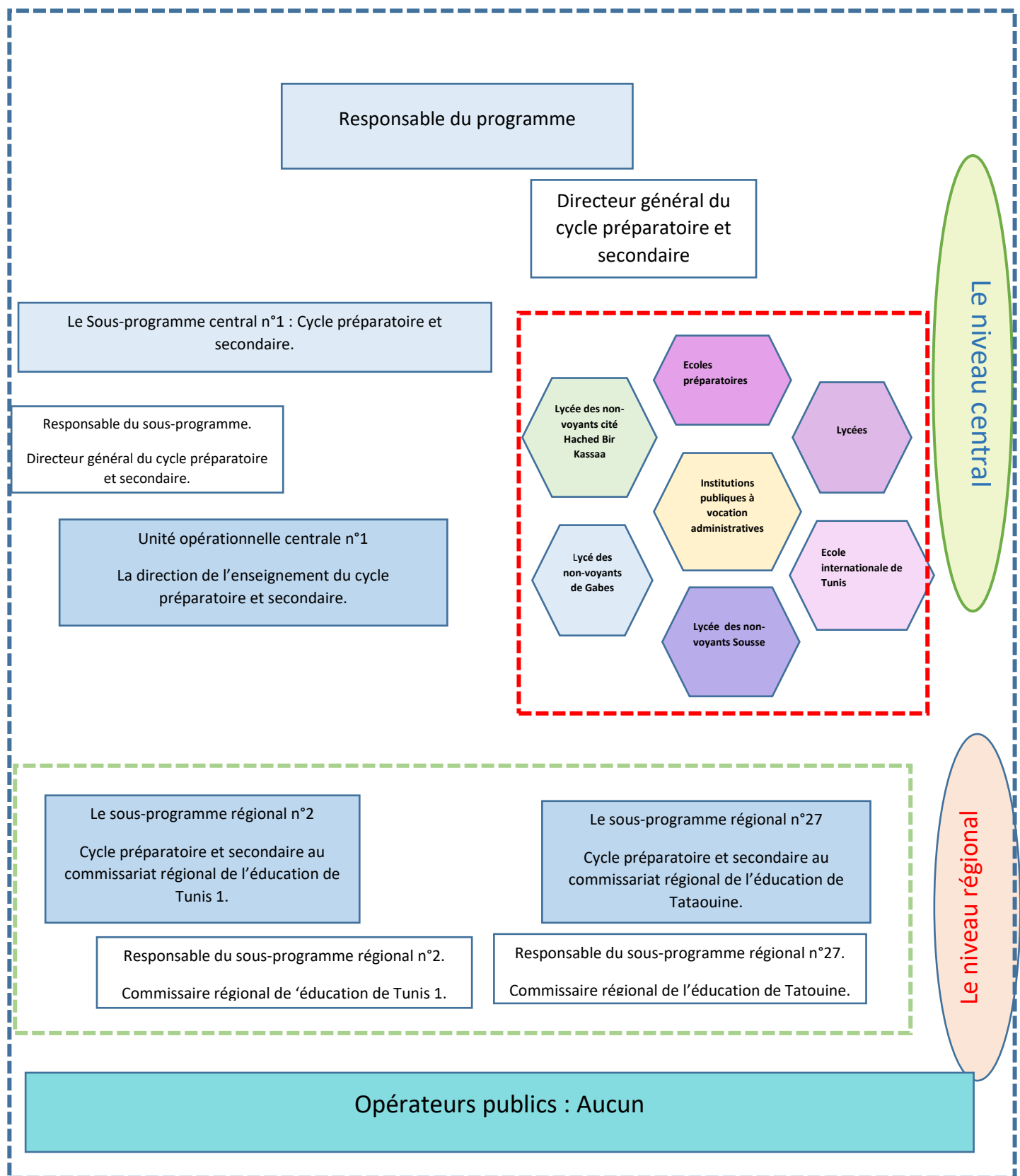
Il est à signaler que la finalisation de la déclinaison opérationnelle du programme au niveau local inclura les écoles préparatoires et les lycées secondaires dans les prochaines étapes, et ce à travers notamment le développement des systèmes d'information financiers et de performance en plus de la résolution de tous les problèmes techniques.

De même l'organisation des relations et les définitions des responsabilités entre les différents intervenants dans le dialogue de gestion sont considérées parmi les défis futurs du programme. Cela permettrait d'élaborer une « charte de gestion » d'un côté et d'instaurer les mécanismes de suivi et de contrôle de l'autre côté.

Ainsi le chef de programme veillera à exécuter sa stratégie à travers la mise en place d'un système de contrôle interne, de suivi de gestion et de développement de l'application informatique de rendement.

En outre le responsable du programme veille à la cohésion et la complémentarité entre ces différents mécanismes à travers une meilleure coordination avec le reste des intervenants du programme de pilotage et d'appui en plus des autres dans cette réforme notamment le ministère des finances.

## Cartographie du programme 2 : Cycle préparatoire et lycées secondaires



## Déclinaison opérationnelle du programme cycle préparatoire et secondaire

Programme	Référence Programme	Référence Sous Programme	Les Sous Programmes	Référence L'unité Opérationnel	Les Unités Opérationnelles
<b>Cycle Préparatoire et Secondaire</b>	2	1	<b>Cycle Préparatoire et Secondaire de l'administration centrale</b>	1	<b>Administration du cycle Préparatoire et secondaire à la direction centrale</b>
	2	2	Cycle Préparatoire et Secondaire Tunis 1	2	Administration du cycle préparatoire et secondaire Tunis 1
	2	3	Cycle Préparatoire et Secondaire Tunis 2	3	Administration du cycle préparatoire et secondaire Tunis 2
	2	4	Cycle Préparatoire et Secondaire Ben Arous	4	Administration du cycle préparatoire et secondaire Ben Arous
	2	5	Cycle Préparatoire et Secondaire Manouba	5	Administration du cycle préparatoire et secondaire Manouba
	2	6	Cycle Préparatoire et Secondaire Ariana	6	Administration du cycle préparatoire et secondaire Ariana
	2	7	Cycle Préparatoire et Secondaire Bizerte	7	Administration du cycle préparatoire et secondaire Bizerte
	2	8	Cycle Préparatoire et Secondaire Béja	8	Administration du cycle préparatoire et secondaire Béja
	2	9	Cycle Préparatoire et Secondaire Jandouba	9	Administration du cycle préparatoire et secondaire Jandouba
	2	a	Cycle Préparatoire et Secondaire Nabeul	a	Administration du cycle préparatoire et secondaire Nabeul
	2	b	Cycle Préparatoire et Secondaire Zaghouan	b	Administration du cycle préparatoire et secondaire Zaghouan
	2	c	Cycle Préparatoire et Secondaire Siliana	c	Administration du cycle préparatoire et secondaire Siliana
	2	d	Cycle Préparatoire et Secondaire Kef	d	Administration du cycle préparatoire et secondaire Kef
	2	e	Cycle Préparatoire et Secondaire kasserine	e	Administration du cycle préparatoire et secondaire kasserine
	2	f	Cycle Préparatoire et Secondaire Kairouan	f	Administration du cycle préparatoire et secondaire Kairouan
	2	g	Cycle Préparatoire et Secondaire Sousse	g	Administration du cycle préparatoire et secondaire Sousse
	2	h	Cycle Préparatoire et Secondaire Monastir	h	Administration du cycle préparatoire et secondaire Monastir
	2	i	Cycle Préparatoire et Secondaire Mahdia	i	Administration du cycle préparatoire et secondaire Mahdia
	2	j	Cycle Préparatoire et Secondaire Sfax 1	j	Administration du cycle préparatoire et secondaire Sfax1
2	k	Cycle Préparatoire et Secondaire Sfax 2	k	Administration du cycle préparatoire et secondaire Sfax 2	
2	l	Cycle Préparatoire et Secondaire Sidi Bouzid	l	Administration du cycle préparatoire et secondaire Sidi Bouzid	

2	m	Cycle Préparatoire et Secondaire Gafsa	m	Administration du cycle préparatoire et secondaire Gafsa
2	n	Cycle Préparatoire et Secondaire Tozeur	n	Administration du cycle préparatoire et secondaire Tozeur
2	o	Cycle Préparatoire et Secondaire Kbeli	o	Administration du cycle préparatoire et secondaire Kbeli
2	p	Cycle Préparatoire et Secondaire Gabès	p	Administration du cycle préparatoire et secondaire Gabès
2	q	Cycle Préparatoire et Secondaire Mednine	q	Administration du cycle préparatoire et secondaire Mednine
2	r	Cycle Préparatoire et Secondaire Tataouine	r	Administration du cycle préparatoire et secondaire Tataouine

## 1-4 Les orientations stratégiques du programme

Les orientations les plus importantes du programme du cycle préparatoire et secondaire peuvent être synthétisées comme suit :

- Renforcer le principe d'équité et d'égalité des chances entre les groupes et les régions/intégration scolaire,
- Améliorer les acquis des élèves, notamment dans le domaine des langues,
- Résister à l'échec scolaire, et l'abandon précoce scolaire,
- Rationaliser le système d'orientation scolaire pour renforcer et encourager l'orientation vers les domaines scientifiques et technique et limiter en contrepartie l'orientation vers les lettres et l'économie –gestion. Ces derniers domaines ont occupé plus que 50% du total des orientés dans certains commissariats. Il est recommandé de diversifier les domaines en créant un parcours technologique qui aboutit à un baccalauréat technologique. Ce domaine sera mis en place en coordination avec les ministères de la formation professionnelle et de l'emploi et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
- Adopter la formation continue du cadre enseignant et abandonner le système du recrutement direct.
- Développer l'emploi du numérique en s'adaptant aux changements accélérés que connaissent les mondes numériques et virtuels et mettre en œuvre l'enseignement à distance.

## 2- Objectifs et indicateurs de performance du programme :

### 2-1 Les objectifs stratégiques

Deux objectifs ont été définis pour ce programme, ils sont mentionnés ci-dessus :

1-Améliorer les acquis des apprenantes et apprenants au cycle préparatoire et secondaire.

2-Assurer l'accès et l'égalité des chances pour les apprenant(e)s au cycle préparatoire et secondaire et développer leurs compétences.

Il convient de souligner que ce projet annuel de performance représente seulement une partie de la performance et présente les objectifs stratégiques et leurs indicateurs sans évoquer ni les objectifs opérationnels d'une manière approfondie ni les activités et les différentes interventions faites.

### **2-1-1 Premier objectif : Améliorer les compétences des apprenant(e)s au cycle préparatoire et secondaire et renforcer leurs aptitudes;**

#### **✓ Présentation du premier objectif :**

L'équipe du programme vise à améliorer les rendements internes des écoles de l'enseignement de base et des lycées en offrant toutes les conditions et chance de réussite car il est important de doter l'apprenant de compétences cognitives, professionnelles et émotionnelles en réduisant le taux d'échec et les taux d'abandon et en améliorant les résultats.

Dans ce contexte, les modules de l'arabe, du français et des mathématiques sont considérés comme une préoccupation importante du programme et représentent l'une des priorités du Ministère. Ces trois modules représentent ensemble les aptitudes et compétences minimales requises que l'élève doit acquérir à la fin de l'étape.

Le programme œuvre, à travers cet objectif, à mettre en évidence dans quelle mesure les élèves atteignent le niveau minimum de maîtrise des langues et des mathématiques et à améliorer le taux de réussite au bac considéré comme le couronnement de tout le parcours ou il y a évaluation définitive des années de travail.

#### **✓ Les indicateurs du premier objectif :**

Indicateur 2-1-1 : Taux des élèves filles et garçons qui maîtrisent les compétences de base (arabe-français-anglais-maths et sciences naturelles) en fin du cycle préparatoire.

Indicateur 2-1-2 : taux de réussite au bac filles et garçons.

1-Objectif 2-1 Améliorer les compétences des apprenant(e)s au cycle préparatoire et secondaire et renforcer leurs aptitudes.	Unité	Réalizations			L.F	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur 2-1-1 : taux des élèves filles et garçons qui maîtrisent les compétences de base (arabe-français-anglais-maths et sciences naturelles) en fin du cycle préparatoire.	%	21.1	15.3	33.5	25.2	27.9	30.5	32.4
Indicateur 2-1-2 : taux de réussite au bac filles et garçons.	%	47.5	48	51.6	49.2	49.2	51.5	51.9

Le taux des élèves qui maîtrisent les compétences de base à la fin du cycle primaire se caractérise par une certaine fluctuation. En effet, cela est dû à la faiblesse structurelle des acquis des élèves au niveau des langues, des maths et des sciences naturelles.

Quoiqu'on a constaté une amélioration remarquable pour l'année 2019, conséquence des activités ciblées portant sur la formation des enseignants de langues qui ont porté leur fruit. Sauf que ce taux s'est dégradé en 2020 suite aux perturbations constatées dues à la pandémie.

Pareillement, le taux de réussite au bac a suivi la même tendance de régression et pour faire face à cette situation et remonter le taux le ministère a pris plusieurs mesures telles que l'allègement du programme, l'adéquation du programme avec le calendrier scolaire...et ce sous la propagation de l'épidémie.

## **2-1-2 Deuxième objectif : Garantir l'accès et l'égalité des chances des apprenants et apprenantes au cycle primaire et secondaire**

### **Présentation du deuxième objectif :**

Cet objectif vise à assurer un niveau instructif proche entre les régions, des conditions d'éducation adéquates qui favorisent l'égalité des chances entre les élèves.

Afin de statuer sur les facteurs qui sont de nature à contribuer à réduire les disparités entre les régions, on a pu établir les indicateurs suivants :

### ✓ Les indicateurs

**Indicateur 2-2-1 :** Taux d'abandon scolaire pour le cycle préparatoire et secondaire filles et garçons.

**Indicateur 2-2-2 :** Taux d'insertion des élèves à besoins spécifiques au cycle préparatoire et secondaire.

Objectif 2 : Garantir l'accès et l'égalité des chances des apprenantes et apprenants au cycle préparatoire et secondaire.	Unité De mesure	Réalizations			L.F	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Indicateur 2-1-1 : taux d'abandon scolaire pour le cycle préparatoire et secondaire filles et garçons.</b>	%	10.4	10.2	8.9	8.8	8.7	8.7	8.7
<b>Indicateur 2-2-2 : taux d'insertion des élèves à besoins spécifiques au cycle préparatoire et secondaire</b>	%	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2

Alors que l'enseignement est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, le système éducatif connaît des décrochages d'élèves avant cet âge. Ce décrochage est soit volontaire soit en raison des mauvais résultats au niveau de l'école primaire. Le phénomène s'accroît à partir de la septième année de l'école de base. Un ensemble de facteurs coïncident dans l'aggravation de ce phénomène multidimensionnel qui intègre les aspects économiques, sociaux, culturels et du savoir. Il s'agit de facteurs qui diffèrent selon les régions et leurs spécificités économiques.

Le Ministère s'emploie aujourd'hui à résister à ce phénomène à travers un certain nombre de projets tels que l'école de la deuxième chance et l'adoption d'un mécanisme multidimensionnel basé sur le contrôle, le suivi, le soutien et la mise en valeur de la dimension culturelle.

En coordination avec d'autres partenaires, notamment le Ministère des Affaires Sociales, l'Union Tunisienne de la Solidarité Sociale et les associations de la société civile, le ministère fournit des aides en nature aux élèves pour couvrir les frais d'études ainsi que des bourses aux élèves pensionnaires et demi-pensionnaires. Ces actions visent directement à réduire le phénomène de l'échec et du décrochage précoce. D'autres projets tels que la réhabilitation des blocs sanitaires et l'amélioration des services aux élèves, en particulier la cantine scolaire, et dans une moindre mesure le transport scolaire et le foyer. Par ailleurs, l'accompagnement des élèves et le renforcement de la fonction de suivi contribuent à anticiper la décision :

- du parent ou de l'élève si l'interruption est volontaire où;
- du conseil de classes si la décision est liée aux mauvais résultats.

Les bureaux de sensibilisation des élèves jouent un rôle important dans ce cadre puisqu'ils représentent un espace qui rassemble des représentants du Ministère de l'Éducation, de la Santé et des Affaires sociales pour assurer l'écoute. L'écoute de l'élève est assurée dans des conditions favorables en garantissant la confidentialité et en offrant le confort nécessaire à l'élève en vue de l'inciter à s'exprimer sur ses problèmes et permet ainsi à l'équipe en charge du dossier de trouver les solutions appropriées.

Même en cas d'abandon scolaire, la relation avec l'école peut persister avec la possibilité de réintégration dans le système éducatif à travers l'outil de l'école de deuxième chance. Dans ce cas, une prise en charge de l'accompagnement et de la supervision sera garantie afin de réussir le processus de réintégration. Dans ce cadre une collaboration avec l'un des centres de formation professionnelle est prévue pour une intégration sur le marché du travail.

Par ailleurs le Ministère de l'éducation a été choisi parmi les ministères pilotes pour appliquer l'approche du budget respectant la question du genre et ce conformément à :

- L'article n°18 de la nouvelle loi organique du budget n° 2019-15 du 13 février 2019 relative à la consécration explicite d'un budget respectant les questions du genre et qui stipule ce qui suit : «Le chef du programme veille à la préparation du budget suivant des objectifs et des indicateurs garantissant l'équité et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et d'une manière générale entre les différentes catégories sociales sans discrimination et qui feront l'objet d'une évaluation sur cette base. »
- La circulaire du Chef du Gouvernement n°9 du 29 mars 2019 relative à la préparation du budget de l'État pour l'année 2020, qui a appelé tous les



Ministères à respecter le principe de l'égalité des chances dans la préparation de leurs budgets et à œuvrer à sa concrétisation.

C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Education s'est fixé les objectifs suivants :

- Fixer une stratégie qui adhère aux orientations nationales et qui tient compte de l'approche du genre social,
- Elaborer la stratégie du programme et fixer les priorités avec la nécessité de prendre en considération l'approche du genre au sein de tous les axes stratégiques du programme d'une part, et de respecter les engagements et les orientations nationales sectorielles en plus des objectifs du développement durable d'autre part.
- Prévoir des objectifs et des indicateurs de performance portant sur l'équité et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de manière à contribuer à réduire les écarts enregistrés.
- Fixer les activités, les projets et les interventions qui sont de nature à diminuer les écarts entre les sexes.

Afin d'assurer la mise en œuvre de l'approche genre au sein du Ministère, un comité de mise en œuvre d'une gestion du budget garantissant l'égalité et l'équivalence des chances, chargé de veiller au respect de l'application du principe de l'équité et de l'égalité des chances entre femmes et hommes et entre les différentes catégories de la société dans la préparation du budget, a été créé. Ce comité est chargé, entre autres, de fixer un plan d'action visant la concrétisation de ce principe. Il se compose de :

- Chef de l'Unité de Gestion du Budget par Objectifs : Président
- Responsable du programme du cycle préparatoire et secondaire : Membre
- Le Directeur Général des affaires financières : Membre
- Le Directeur Général de la planification, des statistiques et des systèmes d'information Membre
- Le Directeur Général de la coopération internationale : Membre
- Directeur de l'Observatoire de l'Education : Membre

Le chef du comité peut également convoquer toute personne qu'il juge capable d'apporter une contribution. Le comité est chargé de mettre en place un plan d'action pour élaborer un budget de manière à garantir l'équité et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et en général entre les différentes catégories de la société.

Ce deuxième objectif vise à rapprocher les niveaux scolaires entre deux genres et les régions d'une part et à favoriser des conditions d'éducation adéquates qui participent à offrir les mêmes chances à tous les élèves filles ou garçons.

Les objectifs	Indicateurs (%)	Réalizations			L.F	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif 2-1 : améliorer les compétences des apprenants et apprenantes au cycle préparatoire et secondaire et renforcer leur aptitude.	Indicateur 2-1 -1 : taux des élèves filles et garçons qui maîtrisent les compétences de base en fin du cycle préparatoire (arabe-français-anglais-mathématiques-sciences naturelles.)	21.1	15.3	33.5	25.2	27.9	30.5	32.4
	Indicateur 2-1-2 : taux de réussite au bac.	47.5	48.0	51.6	49.2	50.3	51.1	51.9
Objectif 2-2 : Garantir l'accès et l'égalité des chances des apprenants et apprenantes au cycle préparatoire et secondaire.	Indicateur 2-2-1 : taux d'abandon de scolarité pour le collège et le cycle secondaire filles et garçons.	10.4	10.2	8.9	8.8	8.7	8.7	8.7
	Indicateur 2-2-2 : taux d'insertion des élèves à besoins spécifiques filles et garçons au cycle préparatoire.	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2

## **2-2 Présentation des activités et des interventions du programme :**

### **2.2.1 Les activités du programme :**

Les activités du programme du cycle primaire et secondaire se limitent à quatre qui se répartissent en activités centrales et régionales.

Au niveau central le programme est exécuté à travers deux activités principales :

- Pilotage du cycle préparatoire et secondaire, cette activité comporte les crédits alloués pour couvrir les besoins des sous-programmes au niveau central et régional du cycle primaire et secondaire notamment les dépenses de rémunération et les crédits alloués pour gérer le central.
- Améliorer l'infrastructure par des projets de développement prévus au niveau central qui comporte les crédits alloués pour la construction, l'équipement, la maintenance et l'entretien.

Par rapport aux programmes régionaux deux activités principales sont prévues et qui sont :

- L'enseignement et la vie scolaire : cette activité englobe la rémunération du personnel du sous-programme régional du cycle primaire et secondaire, en plus du budget de fonctionnement de l'unité opérationnelle du programme régional, des dépenses d'intervention notamment relatives au développement de la vie scolaire. Dans ce cadre, il faut remarquer que les budgets de fonctionnement des établissements scolaires sont élaborés et suivis au niveau central et sous la supervision des commissariats en attendant le développement et la mise à la disposition du système d'information financier adapté.
- Améliorer l'infrastructure par des projets de développement et essentiellement par des nouvelles créations qui sont transmises aux conseils régionaux. Elle comporte les crédits alloués pour la construction, l'équipement, la maintenance et l'entretien inscrits au budget des commissariats.

Le tableau ci-dessous illustre le lien entre la performance traduite dans les objectifs stratégiques et leurs indicateurs, d'une part et les crédits alloués d'autre part, à travers la fixation et la programmation d'un ensemble d'activités et d'intervention à réaliser.

**Tableau des activités et interventions du programme du cycle préparatoire et secondaire**

	Les objectifs	Les indicateurs	Prévisions 2021	Les leviers d'action	Les activités	Prévisions 2021
<b>programmes</b>	Objectif 2-1 : améliorer les compétences des apprenants et apprenantes au cycle préparatoire et secondaires et renforcer leurs aptitudes.	Indicateur 2-1-1 taux des élèves filles et garçons qui maîtrisent les compétences de base en fin du cycle préparatoire (arabe-français-anglais-mathématiques-sciences naturelles.)	27.9	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre les critères qui organisent les métiers et les diverses fonctions relatives à l'enseignement dans les collèges et le cycle secondaire,</li> <li>2. Fixer le cadre référentiel méthodologique pour développer les programmes scolaires et s'assurer de son exécution,</li> <li>3. intégrer de la créativité dans les domaines organisationnels éducatifs, les méthodes et les techniques de scolarisation ;</li> <li>4. Mettre des programmes scolaires pour les collèges et l'enseignement secondaire et les programmes spécifiques pour une catégorie d'habitant bien déterminée,</li> <li>5. Assister les établissements à faible résultats</li> </ol>	Pilotage du cycle préparatoire et cycle secondaire.	96739
		Indicateur 2-1-2 : Taux de réussite au bac.		<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Renforcer les caractéristiques relatives à la production des livres et fournitures scolaires,</li> <li>5. Fixer les choix opérationnels pour l'orientation scolaire et universitaire et proposer les solutions qui pourraient améliorer et rénover ses méthodes,</li> <li>6. Elaborer des études approximatives relatives aux élèves et aux besoins des enseignants et des espaces pour les collèges et le cycle des secondaires,</li> <li>7. Concevoir, planifier et organiser les plans de formation continue et de recyclage des fonctionnaires du collège et du cycle secondaire.</li> </ol> <p>Et contrôler l'exécution de ces programmes et la</p>		

				promotion du cycle préparatoire au cycle secondaire.		
	Objectif 2-2 : Garantir l'accès et l'égalité des chances des apprenantes et apprenants au cycle préparatoire et secondaire.	Indicateur 2-2-1 : Taux d'abandon de scolarité pour le collège et le cycle secondaire filles et garçons.	8.7	8. Coordonner verticalement avec 26 sous-programmes régionaux, 9. Coordonner horizontalement avec 26 sous-programmes régionaux, 10. Collecter et analyser les indicateurs de chaque objectif avec les structures concernées, 11. Contrôler le travail des commissions techniques spécialisées afin de proposer des programmes d'enseignement aux cycles collèges et secondaires, 12. Fixer le planning d'enseignement et d'opérations et des matières optionnelles pour toutes les spécialités, 13. Projet M4D, 14. Projet d'école deuxième chance.	Infrastructure	124844
		Indicateur 2-2-2 : taux d'insertion des élèves à besoins spécifiques filles et garçons au cycle préparatoire.	0.2		Education et vie scolaire.	3460515
					Fonctionnement des établissements	57041
				Total		3739139

## **2-2-2 Les leviers d'action du programme par objectif opérationnel**

### **A-Modernisation des approches et des méthodes pédagogiques**

Il convient de rappeler que le processus de révision des approches et des méthodes pédagogiques des programmes a été lancé dans le programme du cycle primaire avec les programmes de l'année préparatoire et de la première année. Ce processus se poursuit avec le programme d'enseignement de base et secondaire. Dans ce cadre, l'équipe du programme achèvera la mise à jour des trois programmes suivants et lancera de nouveaux projets :

#### **1- La matière informatique**

- Programmes du cycle collège : septième, huitième et neuvième.
- Programme de la première année tronc commun (création)
- Programme pour la deuxième année de l'enseignement secondaire
- Programme des troisièmes et quatrièmes années de l'enseignement secondaire

#### **2- Le Programme d'économie**

- Programme de deuxième année branche économie-gestion
- Programme de troisième année branche économie-gestion
- Programme de quatrième année branche économie-gestion

#### **3-La Matière éducation technologique**

- Programmes du cycle collège : septième, huitième et neuvième
- Programme de la première année du tronc commun
- Programme de la deuxième année branche des sciences et de l'informatique
- Programme de troisième et quatrième année branche sciences techniques

Le Ministère œuvrera à mettre à jour un certain nombre de programmes prioritaires. La mise en place de nouveaux programmes prendra en compte les développements scientifiques récents et suivra le rythme accéléré du développement scientifique. Ces programmes intégreront des approches innovantes en rapport avec les compétences vitales ainsi qu'un ensemble de valeurs universelles. À cet égard, la modernisation des programmes d'histoire, de géographie, des sciences de la vie et de la terre a été lancés.

## **B-Développement de la vie scolaire**

Le Ministère se déploiera à soutenir et à développer tous les aspects liés à la vie scolaire à travers :

- Le développement des services d'accompagnement des élèves, notamment des transports et des services de cantine. Il convient de noter qu'un office des œuvres scolaires a été créé pour assurer ces services afin que les directeurs d'établissements d'enseignement se consacrent aux aspects pédagogiques, au suivi et à l'évaluation.
- L'activation du rôle des clubs scolaires dans les domaines de l'éducation, du divertissement et du volontariat dans les écoles préparatoires et les lycées, en partenariat avec le tissu associatif.
- La mise en place d'une stratégie visant la découverte du potentiel et des talents dans les domaines culturels, artistique et sportif et leur prise en charge à travers des programmes spéciaux pour les encadrer dans leurs domaines d'excellence, en coordination avec toutes les parties impliquées dans les affaires scolaires.
- L'élargissement du réseau des bureaux d'accompagnement des élèves et l'activation de leur rôle d'encadrement et de supervision des élèves :
  - Lutte contre l'échec et le décrochage précoce
  - École de la deuxième chance
  - Travail social en milieu scolaire
  - Santé scolaire
  - Nourriture scolaire
  - Activités culturelles et sportives

## **C- Habilitation des ressources humaines**

Le ministère veille à mieux réhabiliter les ressources humaines par :

- La formation de nouveaux recrues,
- L'assistance pédagogique des enseignants à travers le renforcement des visites d'inspection.

## **D- Développement des infrastructures**

Les dépenses d'investissement ont connu une croissance au niveau des engagements et des crédits alloués comme l'illustre le tableau ci-dessous :

**Tableau : Les nouveaux projets et les projets en cours crédits d'engagement et crédits de paiement**

	Réalizations 2019		Loi de Finance 2020		Prévisions 2021		Evolutions des allocations	
	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
Projets encours			488719	76100	105994	71240	-382725	-4860
Nouveaux Projets			120986	43570	116272	53604	-4714	10034
total	135089	147581	609705	119670	222266	124844	387439	5174

### **E-Développement du système de pilotage et de gestion**

Dans le cadre de la facilitation et de la simplification des procédures, le Ministère a décidé de procéder à imposer l'enregistrement à distance à tous les élèves du cycle préparatoire et secondaire en coordination avec les trois opérateurs de télécommunication. Cette expérience a été réalisée après avoir expérimenté l'année écoulée la même tentative mais avec la Poste Tunisienne et Société Monétique Tunisienne et après avoir réalisé une évaluation en conséquence.

Parmi les difficultés rencontrées il y a celle qui est liée à la décision d'effectuer le paiement exclusif par téléphone. Le Ministère veillera à renforcer l'utilisation des technologies modernes dans le domaine de la communication interne et externe. Il renforcera également les capacités des Directeurs d'établissements d'enseignement dans le domaine du management administratif et financier.



### 3-Dépenses du programme

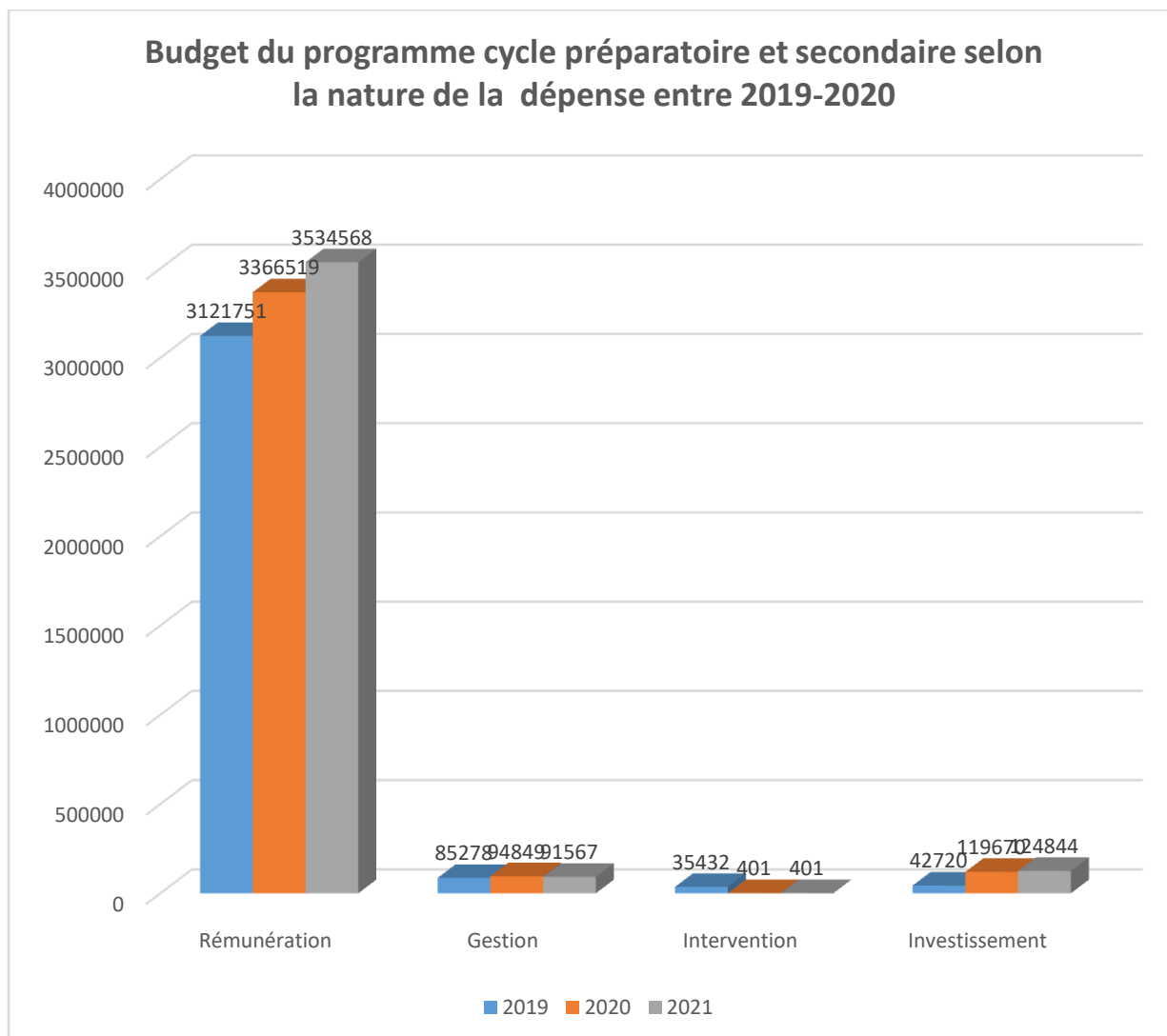
#### 3-1 Budget du programme

Les dépenses du programme du cycle préparatoire et secondaire pour l'année 2021 sont fixées à 3739.139 MD contre 3569.208 MD en 2020 réparties comme suit :

**Tableau 7 : Budget du programme du cycle préparatoire et cycle secondaire selon la nature de la dépense**

**Crédits de paiement sans tenir compte des ressources propres**

	Réalisations	Loi de finances	Prévisions	écart	taux
Désignation	2019	2020	2021		
Dépenses de rémunération	3121751	3366519	3534568	168049	4.9
Dépenses de fonctionnement	85278	94849	91567	-3282	-3.46
Dépenses d'intervention	35.432	401	401	0	
Dépenses d'investissement	42720	119670	124844	5174	43
Dépenses des opérations financières					
Autres dépenses					
<b>Total</b>	<b>3285181</b>	<b>3581439</b>	<b>3751380</b>	<b>169941</b>	<b>4.75</b>



### **3-2 Répartition des dépenses du programme de l'année 2021 par sous-programmes et activités :**

Les crédits alloués à la mission pour l'année 2021 se répartissent selon la nature de la dépense, les sous-programmes et les sources de financement comme suit :

## Tableau de répartition des dépenses du programme 2021 selon la destination de la dépense (les sous-programmes et activités)

Classes/sous-programmes	activités	Réalizations 2019	Loi de finances 2020	Prévisions 2021	Taux d'évolution 2020-2021	
					Ecart	Taux
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire de la direction centrale</b>	Activités centrales					
	1. Pilotage cycle préparatoire et cycle secondaire	29647824	32690053	96738885	64048832	195
	2. infrastructures	11975000	108909000	102482000	-6427000	-5.9
	3. Fonctionnement des établissements		55048000	57041000	1993000	3.6
<b>Total des sous programmes centraux et activités</b>						
<b>Les sous programmes régionaux</b>	Activités régionales					
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire tunis1</b>	infrastructure	5899000	1284000	3033000	1749000	136
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	141371847	155878325	159878325	4000000	2.5
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire tunis2</b>	infrastructure	6471000	246000	143000	-103000	-
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	118594138	130763345	134763345	4000000	3
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Ben Arous</b>	infrastructure	5795000	946000	1346000	4000000	42.2
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	153354477	169090519	173090519	4000000	2.3
<b>Cycle préparatoire et enseignement</b>	infrastructure	6863000	646000	1742000	1096000	169

<b>secondaire Manouba</b>	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	98958756	109113133	113113133	4000000	3.06
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Ariana</b>	infrastructure	5234000	346000	1046000	7000000	202
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	118489333	130647785	134647785	4000000	2.5
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Bizerte</b>	infrastructure	4647000	146000	1147000	1001000	685
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	142609756	157243258	161243258	4000000	2.5
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Bèja</b>	infrastructure	4983000	296000	1641000	1345000	454
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	90787035	100102893	104102893	4000000	3.9
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Jendouba</b>	infrastructure	3944000	346000	842000	496000	143
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	120610305	132986395	136986395	4000000	3
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Nabeul</b>	infrastructure	4875000	124000	247000	123000	99.1
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	173593307	191406100	195406100	4000000	2.08
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Zaghuan</b>	infrastructure	4176000	246000	941000	695000	282
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	58669087	64689252	68689252	4000000	6
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Siliana</b>	infrastructure	5284000	646000	742000	96000	14.8
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	81165967	89494586	93494586	4000000	4.4
<b>Cycle préparatoire et enseignement</b>	infrastructure	4171000	673000	541000	-132000	19.6

<b>secondaire Kef</b>	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	90762780	100076149	104076149	4000000	3.9
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Kasserine</b>	infrastructure	8356000	153000	1044000	891000	582
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	147595821	162740954	166740954	4000000	2.45
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Kairouan</b>	infrastructure	7726000	648000	595000	-53000	-8.1
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	144955464	159829665	163829665	4000000	2.5
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Sousse</b>	infrastructure	6655000	846000	893000	47000	5.5
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	155635996	171606150	175606150	4000000	2.3
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Monastir</b>	infrastructure	5765000	648000	643000	-5000	-0.7
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	144460774	159284213	163284213	4000000	2.5
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Mahdia</b>	infrastructure	3658000	46000	142000	96000	208
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	119336805	131582218	135582218	4000000	2.5
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Sfax1</b>	infrastructure	10039000	423000	1143000	720000	170
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	1355234107	149110778	153110778	4000000	2.6
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Sfax2</b>	infrastructure	8097000	423000	1643000	1220000	288
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	104198162	114890166	118890166	4000000	3.4
<b>Cycle préparatoire et enseignement</b>	infrastructure	3033000	247000	343000	96000	27.9

<b>secondaire Sidi Bouzid</b>	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	143176591	157868257	161868257	4000000	2.5
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Gafsa</b>	infrastructure	2709000	251000	243000	8000	3.1
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	124478420	137251426	141251426	4000000	2.9
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Tozeur</b>	infrastructure	4558000	247000	142000	105000	42.5
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	49014253	54043714	58043714	4000000	7
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Kébili</b>	infrastructure	2636000	46000	242000	196000	426
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	65570728	72299085	76299085	4000000	5.5
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Gabès</b>	infrastructure	4235000	246000	343000	97000	39.4
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	106086495	116972265	120972265	4000000	3.4
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Médnine</b>	infrastructure	3687000	546000	1293000	747000	136
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	138603423	152825827	156825827	4000000	2.5
<b>Cycle préparatoire et enseignement secondaire Tataouine</b>	infrastructure	2108000	46000	242000	196000	426
	Enseignement et vie scolaire aux écoles préparatoires et aux lycées	56259572	62032489	66032489	4000000	6.4
<b>Total des sous programmes centraux et activités</b>						
<b>Total</b>		3198800223	3541237000	3716452832	175215832	4.9

### 3-3 Les dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération, engagement et paiement, pour le programme du cycle primaire et secondaire pour l'année 2021 sont fixées à 3534,568 MD contre 3366,519 MD en 2020, soit une augmentation de 168049 MD, soit 4,9%.

### 3-4 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, engagement et paiement, pour le programme du cycle préparatoire et secondaire pour l'année 2021 sont fixées à 79,326 MD contre 82,618 MD en 2020, soit une régression de 3292 MD, soit 3,9%.

### 3-5 Les dépenses d'intervention

Les dépenses d'intervention, engagement et paiement, pour le programme du cycle préparatoire et secondaire enregistrent une stabilité entre 2020 et 2021 et restent dans la limite de 401 MD.

### 3-6 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement, engagement et paiement, pour le programme du cycle préparatoire et secondaire pour l'année 2021 sont fixées à 124,844 MD contre 119,670 MD en 2020, soit une augmentation de 5174 MD équivalente à 4,3%.

Les dépenses se répartissent selon les sous-programmes comme suit :

**Tableau n°9 le cadre des dépenses à moyen terme (2021-2023) du programme cycle préparatoire et cycle secondaire**

Désignation	Sources De financement	Réalizations			L.F	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de	<b>Budget de l'Etat</b>	2988952	2707588	3121751	3366519	3534568	3690347	3 837 961
Rémunération	<b>Ressources propres</b>			0				
	<b>Total section</b>	3053196	2707588	3121751	3366519	3534568	3690347	3837961

Dépenses de fonctionnement	<b>Budget de l'Etat</b>	58053	56045	74664	82618	79326	81388	83505
	<b>Ressources propres</b>	13266	10602	10614	12231	12241	12500	12500
	<b>Total classes</b>	0	66647	85278	94849	91567	93888	960005
Dépenses d'intervention	<b>Budget de l'Etat</b>	6191	5885	35432	401	401	450	450
	<b>Ressources propres</b>	0		0	0	0		
	<b>Total classes</b>	6191	5885	35432	401	401	450	450
Dépenses d'investissement	<b>Budget de l'Etat</b>	105177	126157	42720	119670	124844	130035	135237
	<b>Ressources propres</b>			0	0	0		
	<b>Total classes</b>	105177	126157	42720	119670	124844	130035	135237
Dépenses des opérations financières	<b>Budget de l'Etat</b>							
	<b>Ressources propres</b>							
	<b>Total classes</b>							
Autres Dépenses	<b>Budget de l'Etat</b>							
	<b>Ressources propres</b>							
	<b>Total classes</b>							
<b>Total</b>	<b>Budget de l'Etat</b>	3158373	2895675	3274567	3569208	3739139	3902220	4057153



<b>Ressources propres</b>	16234	10602	10614	12231	12241	12500	12500
<b>Total classes</b>	3174697	2906277	3285181	3581439	3751380	3914720	4069653
<b>Total classes</b>	3174697	2906277	3285181	3581439	3751380	3690347	3837961

Les dépenses d'investissement ont évolué au niveau des engagements et des crédits alloués comme suit :

**Tableau : les nouveaux projets et les projets en cours dépenses et engagement**

Sous Classes/ programmes	Réalizations 2019		Ressources propres 2020		Prévisions 2021		Evolution des crédits	
	Crédit d'engagement	Crédits de paiement	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Crédit d'engagement	Crédits de paiement	Crédit d'engagement	Crédits de paiement
<b>Projets en cours de réalisation</b>			488719	761009	1061844	71430	-3825355	-4670
<b>Nouveaux projets</b>			120986	43570	116272	53604	-4714	10034
<b>Total</b>	1350089	1475811	6097055	1196700	2224566	1250344	-3872499	5364

# Pilotage et appui

## **Programme n°9 : Pilotage et appui**

**Responsable du programme :**Mr. Noureddine BERRJAB : Secrétaire Général du Ministère de l'éducation

Les orientations et les choix stratégiques pour le secteur de l'éducation ont été clarifiés avec la préparation du plan stratégique sectoriel de l'éducation 2016-2020. Les résultats du dialogue national pour la réforme du système éducatif

basés sur les études de diagnostic et d'évaluation ont également été adoptés afin d'améliorer la performance du système éducatif.

Le dialogue a consacré l'approche participative impliquant les différents acteurs du domaine éducatif avec pour objectif l'élaboration d'une vision stratégique claire basée sur les principes d'égalité et d'équité et la bonne gouvernance.

Les objectifs du programme de pilotage et d'appui ont été définis :

- sur la base des orientations générales du système éducatif,
- conformément aux orientations du plan du secteur éducation
- en respectant les exigences de la phase actuelle
- et en coordination avec les directions générales qui composent le programme.

Les objectifs du programme de pilotage et d'appui sont déclinés comme suit :

## **1-Présentation du programme et sa stratégie**

### **1-1 Les Composantes du programme**

Ce programme est défini conformément au décret n°2238 de 2014 du 24 juin 2014 fixant la liste des programmes des ministères pilotes de la première vague, concernés par la gestion du budget de l'Etat par objectifs. L'article 5 du décret précité, stipule que ce programme comprend le reste des directions Générales, les structures centrales et les établissements sous-tutelle du Ministère de l'Éducation qui n'interviennent pas directement avec les programmes opérationnels mais qui apportent aide et appui pour réaliser leurs objectifs fixés. Concrètement, il est question d'apporter des prestations spécialisées et d'appuyer techniquement tous les programmes de manière à permettre une meilleure élaboration et exécution du budget.

Le pilotage de ce programme au sein du Ministère de l'éducation est confié au Secrétaire Général, compte tenu de sa supervision des structures techniques du Ministère. Cette approche met l'accent sur le rôle du responsable de programme dans le suivi, l'évaluation et la supervision à moyen et long terme. Il peut faire appel aux structures et établissements professionnels ayant un savoir-faire spécifique sous forme de "soutien" à l'instar des directions générales des affaires financières, juridiques, de la Coopération internationale. Il est également possible d'offrir des prestations du Centre International de Formation des Formateurs et de Renouvellement Pédagogique ou le Centre National des

Technologies de l'Education ou le Centre National de Formation et de Développement des Compétences ...

Le terme « appui » qui est adopté dans l'intitulé du programme de pilotage et appui, doit intégrer non seulement les fonctions de soutien mais aussi de prestation de services. Le responsable de programme, en coordination avec toutes les structures mentionnées, a toutes les prérogatives pour fixer ses objectifs et définir les indicateurs et en assurer les conditions de réussite.

Par ailleurs, le programme de pilotage et d'appui joue un rôle très important dans la cartographie de toutes les missions. Comme il intervient dans toutes les missions et pour motif d'harmonisation et de compréhension, il lui est toujours attribué le numéro 9. Le choix du chiffre 9 s'explique par le fait que chaque mission ne peut pas dépasser 09 programmes au maximum.

De même l'importance du programme pilotage et d'appui réside dans le double rôle joué par son responsable, car il est :

- un responsable de programme indépendant et autonome fixant des orientations et des priorités qui se traduisent par des objectifs et qui se mesurent par des indicateurs qui concernent un ensemble d'activités ayant chacune un budget spécifique ;
- un responsable de programme qui accompagne les autres programmes dans l'élaboration de leurs objectifs et l'exécution leurs budgets compte tenu de sa supervision directe des Directions Générales à compétences horizontales et des institutions sous-tutelle dans le cadre du « dialogue de gestion ».

Ainsi, eu égard à l'organigramme du ministère de l'éducation publiée en date du 21/12/2009 et l'organigramme des commissariats publiée en date du 6/12/2010, la cartographie du programme de pilotage et d'appui comporte les structures et établissements au niveau central , régional et local.

## 1-2 La nouvelle déclinaison opérationnelle du programme

La nouvelle cartographie du programme de pilotage et d'appui dans le cadre de la déclinaison opérationnelle :  
programme, sous-programmes, et unités opérationnelles

Programme de pilotage et d'appui	Sous- programme	Forme	Intervenants	Sous programmes au niveau régional
	Pilotage et appui aux Administrations centrales	Directions Centrales	Cabinet + autres Directions Centrales (Pilotage administratif)	
	Directions Centrales	Infrastructure	Pilotage et appui à Tunis 2	
	Direction Centrale	Concours Nationaux	Pilotage et appui à Ben Arous	
	DGCA	Centre National de Maintenance Centre National de Formation et de de la promotion des	Pilotage et appui à Manouba	
			Pilotage et appui à l'Ariana	
			Pilotage et appui à Bizerte	
			Pilotage et appui à Béja	
			Pilotage et appui à Jendouba	
			Pilotage et appui à Nabeul	

			Compétences		
		DGCA	Institut des Métiers de l'Education et de la Formation		Pilotage et appui à Zaghouan
		DGCA	Office des Ouvres Scolaires		Pilotage et appui à Siliana
		DGCA	Centre National des Technologies en Education		Pilotage et appui au Kef
		DGACNA	Centre National de Formation des Formateurs et de la Rénovation Pédagogique		Pilotage et appui à Kasserine
		DGACNA	Centre National Pédagogique		Pilotage et appui à Kairouan
		DGACNA	Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Education		Pilotage et appui à Sousse
					Pilotage et appui à Monastir
					Pilotage et appui à Mahdia
					Pilotage et appui à Sfax 1
					Pilotage et appui à Sfax 2
					Pilotage et appui à Sidi Bouzid
					Pilotage et appui à Gafsa
					Pilotage et appui à Tozeur
					Pilotage et appui à Kébili
					Pilotage et appui à Gabes
					Pilotage et appui à Médenine
					Pilotage et appui à Tataouine

Il convient de noter que des sous-programmes du programme principal sont ses ramifications au niveau des commissariats régionaux de l'éducation. Cela implique que le programme est subdivisé en 26 sous-programmes ce qui correspond au nombre de commissariats régionaux pour l'éducation en plus du sous-programme au niveau central. Ainsi le nombre de sous- programme s'élève à 27.

Dans ce cadre, le programme de pilotage et d'appui au niveau du système AMAD et ADEB a été divisé en trois programmes répartis entre le nord, le centre et le sud pour des raisons purement techniques. En effet, il n'est pas possible d'inclure plus de 9 sous-programmes pour chaque programme dans l'application informatique. En conséquence il a été choisi de diviser les programmes selon les 3 régions afin de pouvoir intégrer tous les sous-programmes.

La codification a été assurée en attribuant à chaque programme et sous-programme un symbole pour le définir comme l'illustre le tableau suivant :

<b>Pilotage et appui central</b>	<b>1- pilotage administratif et financier</b>
	2- Infrastructures
	3- Concours nationaux
	4- Formation continue
	5-Formation des cadres éducatifs
	6- Vie scolaire
	7- Entretien et maintenance
<b>Pilotage et appui Sous- programme</b>	8- Formation des formateurs et rénovation pédagogique
	9- Développement et intégration des technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif
	A pilotage et assistance Tunis1
	B pilotage et Appui Tunis2

C pilotage et appui Ben Arous
D pilotage et appui Manouba
E pilotage et appui Ariana
F pilotage et appui Bizerte
G pilotage et appui Béja
H pilotage et appui Jendouba
I pilotage et appui Nabeul
J pilotage et appui Zaghouan
K pilotage et appui Siliana
L pilotage et appui Kef
M pilotage et appui Kasserine
N pilotage et appui Kairouan
O pilotage et appui Sousse
P pilotage et appui Monastir
Q pilotage et appui Mahdia
R pilotage et appui Sfax1
S pilotage et appui Sfax2
T pilotage et appui Sidi Bouzid
U pilotage et appui Gafsa
V pilotage et appui Tozeur
W pilotage et appui Kébili
X pilotage et appui Gabès
Y pilotage et appui Médenine
Z pilotage et appui Tataouine



## **2-Objectifs et indicateurs de performance du programme**

Le rôle de gestion du programme de pilotage et d'appui consiste dans :

- la supervision et la coordination entre les différentes structures et services de la mission,
- l'assurance des aspects administratifs, juridiques et réglementaires de la mission,
- la gouvernance de la gestion des ressources humaines
- Le renforcement de la fonction conception et suivi de la mission,
- La gouvernance des dépenses publiques,
- L'instauration du dialogue de gestion entre les différents niveaux,
- Le développement du système informatique du ministère dans le cadre du droit à l'accès à l'information,
- La numérisation de l'administration et l'open gov.

Les objectifs stratégiques du programme sont :

- Améliorer la gouvernance de la mission.
- Optimiser la gestion des ressources humaines, tout en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'équité et l'égalité entre les sexes.
- Garantir la soutenabilité du budget et optimiser la gestion des ressources financières et améliorer l'efficacité et l'efficacit  du programme de pilotage et d'appui.

### **2-1 Les objectifs strat giques et les indicateurs du programme :**

Le premier axe strat gique : Am liorer la gouvernance de la mission et de ses programmes.

- **2-1-1 L'objectif premier : 9.1** Am liorer la gouvernance de la mission,

#### **Pr sentation de l'objectif :**

Le concept de gouvernance  tant multidimensionnel, il s'agit d'un ensemble de dispositions, de lois, de normes qui r gissent le fonctionnement de la mission. Ainsi, il lui incombe de d finir les rapports entre les diff rents intervenants de la mission ou toute partie ayant int r t avec elle. Ceci a n cessit  sa d clinaison en axes et domaines sp cifiques afin de fixer des objectifs et de pouvoir les suivre.

✓ **Les indicateurs de performances :**

Objectif 9-1 : Améliorer la gouvernance de la Mission	Unité	Réalizations			L.F	Prévisions	
	%	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur 9-1-1 taux annuel des réalisations des décisions du comité de pilotage et de suivi des projets	%	-	-	-	75	100	100
Indicateur 9-1-2 taux d'évolution annuel du nombre des consultations du site officiel de la mission	%	400 000	1000 000	2000 000	4000 000	6000 000	8000 000
Indicateur 9-1-3 taux de publication des rapports et documents relatifs à la mission	%				70	80	90

**Indicateur 9-1-1 Taux annuel des réalisations des décisions du comité de pilotage et de suivi des projets**

✓ **Présentation de l'indicateur**

Le ministère de l'éducation est considéré comme l'un des ministères pilote qui a adopté le dispositif de la gestion budgétaire par objectif de manière à cumuler d'un côté, la gestion budgétaire sur la base des programmes et de l'autre côté la gestion publique fondée sur les résultats. Ceci étant dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des interventions publiques et d'appuyer la transparence et la culture de responsabilité.

Par ailleurs, eu égard l'importance des projets publics de par leur taille, leur coût, leur durée, leur répercussions sur le climat social et économique, le ministère s'emploie à suivre l'exécution et l'état d'avancement de ces projets par rapport aux objectifs fixés .

De ce fait, la création d'un comité de pilotage chargé de suivre la réalisation des projets est de nature à contribuer à diagnostiquer tous les obstacles financiers, structurels, procédurales, ...

Toutefois, les projets du ministère se caractérisent par la multiplicité des intervenants qui pourraient être dans le cadre de partenariat avec :

- Le secteur privé,
- Les bailleurs de fonds,
- les organisations d'appui,

Dans ce contexte, le comité de pilotage veille à préparer des rapports périodiques quantitatifs et qualitatifs et à publier des recommandations pour aider à la prise des décisions. Et ce dans le but d'une bonne gouvernance des projets publics d'une part, et d'une priorisation conformément aux orientations stratégiques d'autre part.

### **Indicateur 9-1-2 taux d'évolution annuel du nombre des consultations du site officiel de la mission**

#### **✓ Présentation de l'indicateur :**

Les sites officiels sont de nos jours des outils modernes qui permettent la publication et la circulation des informations, cela s'inscrit dans le cadre de :

- Développement insidieuse électronique
- Renforcement de l'open gov.

Et ce afin de relever les défis pour le développement des services publics et le renforcement du principe de transparence et d'égalité.

Cette orientation a été mise en exergue sous la propagation de la pandémie Covid19, en effet il y a eu amélioration d'une part de la relation entre le citoyen et l'administration et la réduction de la consommation du papier d'autre part et par conséquent une bonne gouvernance des dépenses publiques.

Ainsi le ministère publie, toutes les informations relatives aux concours, statistiques, annonces..., sur son site officiel ce qui a facilité la communication avec les citoyens et ses vis-à-vis (environ 190000 agents).

Raison pour laquelle l'indicateur de suivi de l'évolution annuel du nombre des visites du site officiel de la mission a été défini.

### **Indicateur 9-1-3 taux de publication des rapports et documents relatifs à la mission**

#### **✓ Présentation de l'indicateur :**

Le ministère de l'éducation continue à appuyer le processus de communication basé sur la transparence, c'est dans ce contexte qu'elle publie les rapports, les statistiques et les circulaires portant sur son activité et cela justifie le choix de cet indicateur.

**2-1-2 Deuxième objectif 9-2 :** Optimiser la gestion des ressources humaines, tout en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'équité et l'égalité entre les sexes.

#### **✓ Présentation de l'objectif :**

Il semble clair que le système éducatif souffre de plusieurs insuffisances et lacunes particulièrement au niveau des ressources humaines de l'opération du recrutement jusqu'à la formation continue et la réhabilitation. C'est dans ce cadre que cet objectif est inscrit dans le programme de pilotage et d'appui.

En effet cet objectif vise à :

- Améliorer la gestion des ressources humaines du système éducatif,
- Développer et renforcer les compétences du personnel,
- Assurer la soutenabilité du budget et optimiser la gestion des moyens financiers de la mission tout en améliorant l'efficacité du programme pilotage et appui.

Ainsi le programme veillera à travers les établissements spécialisés dans la formation (Le centre national de formation des formateurs en éducation, les instituts des métiers d'éducation et de formation, les centres régionaux de formation continue...) à répondre aux besoins en formation des ressources humaines du personnel de l'éducation selon leurs diverses catégories et fonctions.

## ✓ Les indicateurs de performance

Afin de mesurer le degré d'atteinte de cet objectif, deux indicateurs ont été retenus :

Objectif 9-2 : Optimiser la gestion des ressources humaines, tout en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'équité et l'égalité entre les sexes.	Unité	réalisations			L.F	Prévisions	
	%	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur9-2-1 Ecart entre les prévisions et les réalisations de la masse salariale	%	-0.3	-8	-	-	-	-
Indicateur 9-2-2 taux de réalisation du plan de formation	%	-	-	40	65	70	80

Etat établi en date du 16/10/2020.

### **Indicateur9-2-1 Ecart entre les prévisions et les réalisations de la masse salariale**

#### ✓ Présentation de l'indicateur :

Cet indicateur s'inscrit dans le cadre des orientations générales de l'Etat en ce qui concerne les finances publiques et ce afin de :

- Diminuer les dépenses de gestion au profit du budget de développement,
- Renforcer les principes de la bonne gouvernance,
- Stimuler les investissements et le développement régional dans les zones rurales,
- Préserver les équilibres financiers.

Cet indicateur a connu une augmentation malgré la politique d'austérité suivie par le gouvernement notamment la réduction des dépenses relatives à la masse salariale.

Dans ce contexte, certaines mesures ont été prises et prévues par la circulaire relative à l'élaboration du budget de l'année 2021, on cite principalement :

- Absence de nouveau recrutement pour l'année 2021 et report pour l'année 2022 à l'exception de certaines spécialités jugées utiles et prioritaires,
- Le non remplacement des partants à la retraite,
- La cessation du remplacement des postes vacants constatés au cours de l'année pour motifs démission, décès ou détachement...
- La non mise en œuvre des promotions 2021 et report pour l'année 2022,
- Maitriser davantage et rationaliser la prime de rendement attribuée et l'indexer au rendement sans dépasser le plafond de 80%,
- Allouer 50% des crédits enregistrés au budget 2020 pour les heures supplémentaires et les repos compensatoires,
- Les crédits alloués à la rémunération représentent 90% du total budget surtout après l'augmentation générale des salaires et des primes spécifiques de certaines filières,
- Le contrôle de la masse salariale garantit la soutenabilité du budget et augmente sa capacité à répondre aux dépenses utiles et nécessaires.
- Ainsi la maîtrise de la masse salariale dans le contexte actuel constitue une priorité absolue au profit du budget de développement. Ce qui permettrait d'atteindre les autres objectifs tel que l'amélioration de l'infrastructure, la mise en œuvre du principe d'égalité des chances et la révision de la cartographie scolaire.

#### - **Indicateur 9-2-2 taux de réalisation du plan de formation**

##### ✓ **Présentation de l'indicateur :**

Cet indicateur vise à déterminer la capacité du ministère à répondre aux besoins en formation du personnel selon les régions et les filières. Cela revient à calculer le taux des agents qui ont bénéficié d'actions de formation (environ 204 000) au cours de l'année comparé au total du personnel.

Par ailleurs le ministère prépare le plan annuel de formation en coordination avec les différents services concernés conformément aux besoins des trois programmes selon une approche participative afin d'atteindre les objectifs prévus.

En outre, cet indicateur révèle la capacité du ministère à exécuter le plan de formation, d'un autre côté il permet d'évaluer la bonne prévision des crédits

alloués au titre de la formation ainsi que leur bonne utilisation de façon à éviter les écarts.

Pour plus d'efficacité dans le travail du Ministère et afin de rationaliser la gouvernance, plusieurs tâches communes entre différentes administrations et intervenants ont été rassemblées au sein d'une structure unique. Cette structure prend en charge ces missions et agit sous-tutelle du Ministère de l'Éducation. Ainsi, les fonctions relatives à la formation, au développement des compétences, à la maintenance et à la restauration ont été confiées à deux institutions administratives publiques, à savoir :

✓ **Le Centre National de Formation et de Développement des Compétences**

Le centre a été créé en vertu du décret gouvernemental n° 2019-265 du 6 mars 2019 portant création du Centre National de Formation et de Développement des Compétences et fixation de son organisation administrative, financière et scientifique et de son mode de gestion.

Le centre est chargé de la préparation et la mise en œuvre de programmes de formation au profit des acteurs du domaine éducatif ainsi que la préparation d'études et de recherches dans son domaine de compétence. Il est chargé particulièrement de :

- préparer le plan de formation en coordination avec les chefs de programmes au Ministère ;
- élaboration de référentiels pour les différents métiers et fonctions liés à l'éducation en vue de les adopter dans la préparation des programmes de formation continue et de développement des compétences ;
- mettre en place un mécanisme de suivi permanent de l'évolution des métiers de l'enseignement et de gestion pour déterminer les besoins de formation qui en résultent et leur prise en compte dans les programmes ;
- la formation continue et le développement des compétences ;
- concevoir, planifier et organiser des programmes de formation continue et de développement de compétences des agents du Ministère de l'Éducation ;
- Assurer un suivi des sessions de formations continues et de développement des compétences ;organiser des séminaires et des journées d'étude au profit des agents du Ministère de l'Éducation et des institutions sous sa tutelle ;
- Mettre à jour régulière des approches et des méthodes de formation continue ;

- Préparer les références pédagogiques, les ouvrages et les dossiers de travaux pratiques nécessaires à l'enseignement et à la formation ;
- Elargir les parcours de formation pour le personnel du Ministère de l'Éducation et garantir la conformité des compétences acquises avec les rôles qui leur sont confiés,
- Développer la coopération et le partenariat avec des centres similaires

**2 1-3 Troisième objectif : 9-3 :** Assurer la soutenabilité du budget et optimiser la gestion des moyens financiers de la mission tout en améliorant l'efficacité du programme pilotage et appui.

### **Présentation de l'objectif**

Les finances publiques ont connu plusieurs réformes en Tunisie dont principalement la mise en place du dispositif de la gestion du budget par objectif, par souci de rationaliser les dépenses publiques, les orienter vers les missions et les programmes publics prioritaires.

Par ailleurs, la circulaire relative à l'élaboration du budget a mis l'accent sur la nécessité de :

- rationaliser les dépenses de fonctionnement,
- donner la priorité pour le rééchelonnement des créances,
- prévoir un plan de maîtrise de consommation.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cet objectif qui consiste à rassurer un bon emploi des ressources financières et une répartition rationnelle avec une capacité à exécuter le budget prévu. En outre les indicateurs vont permettre d'anticiper les difficultés et obstacles rencontrés dans l'exécution du budget et de prendre les mesures adéquates pour atteindre les objectifs.



## ✓ Les indicateurs de performances

Pour mesurer le degré d'atteinte de l'objectif, trois indicateurs sont fixés :

Objectif 9-3 : Assurer la soutenabilité du budget et optimiser la gestion des moyens financiers de la mission tout en améliorant l'efficacité du programme pilotage et appui.	Unit	réalisations			L.F	Prévisions	
	é	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur9-3-1 : Ecart entre les prévisions et les réalisations du budget.	%	-20000	-460000	-	0	0	0
Indicateur 9-3-2 : taux des crédits alloués au programme du pilotage et appui	%	8.11	9.15	8.88	8.50	70	8.00
Indicateur 9-3-3 : cout des dépenses de fonctionnement par agent.	%	516	1586	1855	1827	1900	1900

Etat arrêté en date du 16/10/2020.

### **Indicateur9-3-1 : Ecart entre les prévisions et les réalisations du budget.**

#### ✓ Présentation de l'indicateur :

Cet indicateur s'inscrit dans le cadre des orientations générales de l'Etat pour ce qui concerne les finances publiques et ce afin de diminuer les dépenses de gestion au profit du budget de développement, de renforcer les principes de la bonne gouvernance, de stimuler les investissements et le développement régional dans les zones rurales. Ainsi, tous ces facteurs contribuent à préserver les équilibres financiers en fin d'année.

#### ✓ **Indicateur 9-3-2 : taux des crédits alloués au programme du pilotage et appui**

Cet indicateur reflète l'efficacité des dépenses de fonctionnement entre autre le volet logistique (les achats, économie d'énergie...), ce dernier vise à déterminer le cout d'un agent public en comparaison avec les crédits alloués au programme de pilotage et d'appui(dépenses de fonctionnement) pour tous les programmes (primaire, secondaire et pilotage et appui) au niveau central et régional, sachant

que le nombre des agents du ministère est de 190 000 selon les statistiques de l'année 2019.

✓ **Indicateur 9-3-3 : cout des dépenses de fonctionnement par agent.**

Cet indicateur reflète l'efficacité des dépenses de fonctionnement entre autre le volet logistique (les achats, économie d'énergie...), ce dernier vise à déterminer le cout d'un agent public en comparaison avec les crédits alloués au programme de pilotage et d'appui (dépenses de fonctionnement) pour tous les programmes (primaire, secondaire et pilotage et appui) au niveau central et régional, sachant que le nombre des agents du ministère est de 190 000 selon les statistiques de l'année 2019.

Le responsable de programme se base sur un ensemble d'objectifs opérationnels et un tableau de bord pour le suivi de ses objectifs stratégiques qui se résument ainsi :

- Une bonne coordination et suivi de la mission,
- Développement de la communication et de l'accès à l'information,
- Meilleure gestion des affaires juridiques et contentieuses,
- Rationalisation et développement de la gestion des ressources humaines,
- Meilleure gestion des ressources logistiques,
- Suivi des situations foncières,
- Rationaliser la consommation de l'énergie.

## **2-2 Les activités du programme de pilotage et d'appui**

### **2-2-1 Elaboration d'un système d'information pour le ministère**

Le Ministère de l'Éducation agit pour préparer les outils et les imputs nécessaires à alimenter les tableaux de bords de gestion et de prise de décision. Dans ce cadre, la mise en place d'un système d'information, outil indispensable pour disposer d'informations précises et élaborer des indicateurs pertinents d'analyse. Il est donc prévu de valoriser et d'intégrer les applications existantes.

### **2-2-2 Rationalisation des dépenses**

Cela est prévu à travers :

- L'adoption d'un système de messagerie électronique et suppression de l'usage des télécopieurs,
- L'économies des travaux d'imprimerie ;
- La rationalisation des achats de fournitures de bureau, d'encre pour photocopieurs et de matériel administratif ;

- La réduction des stocks de papier, les enveloppes, les caisses...ce qui a permis d'économiser 566 mille dinars en 2018 ;
- L'adoption de la carte à puce « Agilis » et l'équipement des voitures administratives avec GPS, ce qui a permis une économie de carburant de l'ordre de 30%,
- L'élaboration de manuels de procédures pour arrêter les processus et la cartographie des risques,
- La rationalisation de la consommation de l'énergie.

### 2-2-3 Maitrise de la consommation de l'énergie

Le contrôle énergétique est assuré en rationalisant la consommation et en encourageant l'adoption des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire. Dans ce cadre, un accord a été signé avec la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz pour encourager la production d'énergie solaire et l'installation des capteurs photovoltaïques au niveau des établissements d'enseignement. Ce qui permettra de réduire la facture énergétique et de vendre le surplus à la STEG.

### 3- Les dépenses du programme pilotage et appui

Le budget du programme de pilotage et de l'appui pour l'année 2021 se répartit selon les activités comme suit :

	Les objectifs	Les indicateurs	Prévisions	Interventions	Activités	Les Prévisions 2021
Pilotage et appui des structures centrales	Améliorer la gouvernance de la Mission et ses programmes	Taux annuel des réalisations des décisions du comité de pilotage et de suivi des projets	75%	-Recrutement  -Promotion	Pilotage administratif financier	292761
		Taux d'évolution annuel du nombre des consultations du site officiel de la mission	4000000	-Elargissement et maintenance des établissements éducatifs. -Lier les établissements éducatifs aux réseaux d'eau, d'électricité et internet	Infrastructure	92443
		Taux de publication des	70%	-Achat papiers et imprimantes. -paiement des		

	rapports et documents relatifs à la mission		superviseurs des examens nationaux.		22378
Optimiser la gestion des ressources humaines, tout en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'équité et l'égalité entre les sexes.	Ecart entre les prévisions et les réalisations de la masse salariale	-2000	-paiement des formateurs.	Formation continue	4697
	taux de réalisation du plan de formation	65%	-paiement des aides		
Assurer la soutenabilité du budget et optimiser la gestion des moyens financiers de la mission tout en améliorant l'efficacité du programme pilotage et appui.	Ecart entre les prévisions et les réalisations du budget.	0	Les honoraires des formateurs	Formation des cadres éducatifs	331
	taux des crédits alloués au programme du pilotage et appui	8.88%			
	cout des dépenses de fonctionnement par agent	1827			
			Acquisition des équipements d'animation, de sport et de culture	Vie scolaire	1535
			-paiement des fournisseurs -achat de matières premières.	Entretien et maintenance	700
			Paiement des frais de fonctionnement et des formateurs	Formation des formateurs et renouvellement pédagogique.	1428
			-Acquisition matériel informatique -formation	Développement et intégration technologique des informations et des communications du système éducatif	6799

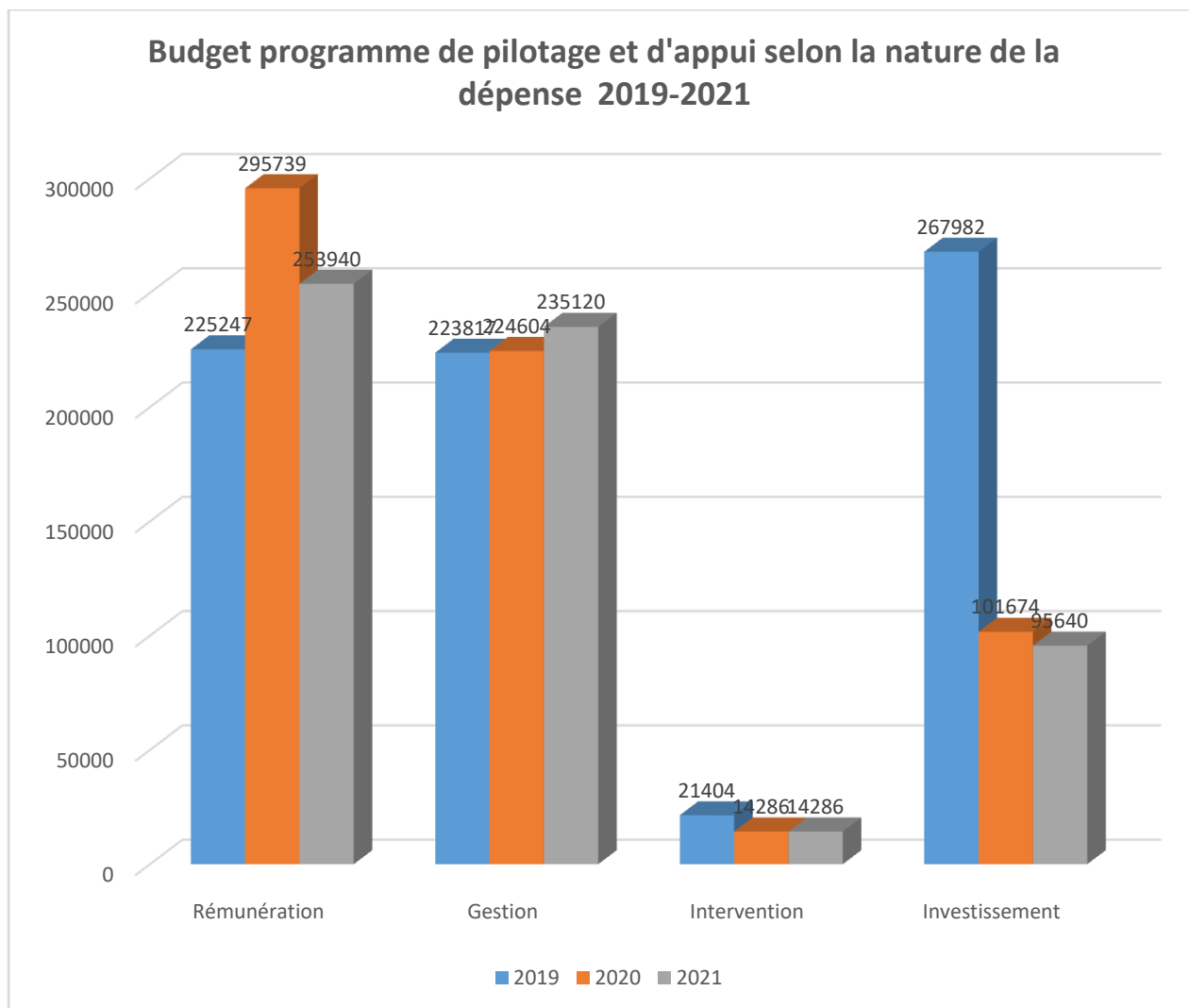
Pilotage et appui sous programmes					Pilotage et appui Tunis1	4098
					Pilotage et appui Tunis2	4286
					Pilotage et appui Ben Arous	7254
					Pilotage et appui Manouba	3612
					Pilotage et appui Ariana	6278
					Pilotage et appui Bizerte	6749
					Pilotage et appui Béja	4338
					Pilotage et appui Jendouba	8613
					Pilotage et appui Nabeul	4117
					Pilotage et appui Zaghuan	4298
					Pilotage et appui Siliana	5830
					Pilotage et appui Kef	3322
					Pilotage et appui Kasserine	13815
					Pilotage et appui Kairouan	10614
					Pilotage et appui Sousse	11100
					Pilotage et appui Monastir	8584
					Pilotage et appui Mahdia	8248
					Pilotage et appui Sfax 1	9830
					Pilotage et appui Sfax2	6187
					Pilotage et appui Sidi Bouzid	7932
					Pilotage et appui Gafsa	8265
					Pilotage et appui Tozeur	1962
					Pilotage et appui Kébili	6880
					Pilotage et appui Gabès	7296
				Pilotage et appui Médénine	8061	
				Pilotage et appui Tataouine	1586	
Total						596.225

✓ **Les dépenses du programme**

Les dépenses du programme de pilotage et d'appui pour 2021 sont fixées à 596,225d contre 633,630d en 2020, réparties comme suit :

**Tableau : Budget du programme de pilotage et d'appui selon la nature de la dépense (crédits de paiement, compte non tenu des ressources propres)**

	Les réalisations	L.F	Les Prévisions	Ecart	Taux
Désignation	2019	2020	2021		
Dépenses de rémunération	225247	295739	253940	-41799	-14.1
Dépenses de Fonctionnement	223817	224604	235120	10516	4.68
Dépenses de d'intervention	21404	14286	14286		
Dépenses d'investissement	267982	101674	95640	-6034	-5.9
Dépenses des Opérations financières					
Autres Dépenses					
<b>Total</b>	<b>738450</b>	<b>636303</b>	<b>598986</b>	<b>-37317</b>	<b>-5.86</b>



**Répartition des dépenses du programme de l'année 2021 selon les sous-programmes, sections et les sources de financement**

Les crédits de la mission 2021 se répartissent selon les sous-programmes, nature de dépense et source de financement comme suit :

**Tableau : Budget du programme pilotage et appui selon les dépenses sous-programme et activités.**

Classes/sous-programmes	activités	Réalizations 2019	Loi de finances 2020	Prévisions 2021	Taux d'évolution 2020-2021	
					Ecart	Taux
	Activités centrales					
	Pilotage administratif Et financière		323445	29276	-30684	9.4
	infrastructures		22160	92443	40283	181.7
	Les examens nationaux		14153	22378	8225	58
	Formation continue		11014	4697	-6317	57
	Formation des cadres éducatifs		321	331	10	3
	Vie scolaire		10121	1535	-8586	84
	Entretien et maintenance		475	700	225	47
	Formation des formateurs et renouvellement technologique		1418	1428	10	0.7
	Développement et intégration technologique		6767	6799	31	0.45
<b>Total des sous programmes centraux et activités</b>						
Les sous- programmes régionaux Activités régionales						
Pilotage et appui tunis1	Pilotage et appui tunis1		8342	4098	-4244	-50
Pilotage et appui tunis2	Pilotage et appui tunis2		6753	4286	-2467	-36
Pilotage et appui Ben Arous	Pilotage et appui Ben Arous		12515	7254	-5261	-42
Pilotage et appui Manouba	Pilotage et appui Manouba		5987	3612	-2375	-39
Pilotage et appui Ariana	Pilotage et appui Ariana		7799	6278	-1521	-19



Ariana						
Pilotage et appui Bizerte	Pilotage et appui Bizerte		9486	6749	-2737	-28
Pilotage et appui Bèja	Pilotage et appui Bèja		7355	4338	-3017	-41
Pilotage et appui Nabeul	Pilotage et appui Nabeul		11172	8613	-2559	-22
Pilotage et appui Zaghouan	Pilotage et appui Zaghouan		6594	4117	-2477	-37
Pilotage et appui Siliana	Pilotage et appui Siliana		8538	5830	-2708	-31
Pilotage et appui Kef	Pilotage et appui Kef		6593	3322	-3271	-49
Pilotage et appui Kasserine	Pilotage et appui Kasserine		16162	13815	-2347	-14
Pilotage et appui Kairouan	Pilotage et appui Kairouan		13391	10614	-2777	-20
Pilotage et appui Sousse	Pilotage et appui Sousse		12218	11100	-1118	-9
Pilotage et appui Monastir	Pilotage et appui Monastir		11140	8584	-2556	-22
Pilotage et appui Mahdia	Pilotage et appui Mahdia		10820	8248	-2572	-23
Pilotage et appui Sfax1	Pilotage et appui Sfax1		12324	9830	-2494	-20
Pilotage et appui Sfax2	Pilotage et appui Sfax2		6600	6187	-413	-6
Pilotage et appui Sidi Bouzid	Pilotage et appui Sidi Bouzid		10750	7932	-2818	-26
Pilotage et appui Gafsa	Pilotage et appui Gafsa		10029	8265	-1764	-61
Pilotage et appui Tozeur	Pilotage et appui Tozeur		5077	1962	-3115	-31
Pilotage et appui Kébili	Pilotage et appui Kébili		10108	6880	-3228	-30
Pilotage et appui Gabès	Pilotage et appui Gabès		10457	7296	-3161	-10
Pilotage et appui Médenine	Pilotage et appui Médenine		8979	8061	-917	-79

Medenine						
Pilotage et appui Tataouine	Pilotage et appui Tataouine		7651	1586	-6065	
	<b>Total des sous programmes centraux et activités</b>					
	Total		63630	59622	-37403	-5.9

### 3.1 Dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération, crédits d'engagement et crédits de paiement, pour le programme de pilotage et d'appui pour 2021 sont fixées à 253,940 MD, contre 295,739 MD en 2020, soit une diminution de 41799 MD soit -14,1%.

### 3.2 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, crédits d'engagement et crédits de paiement, pour le programme de pilotage et d'appui pour 2021 sont fixées à 232,359 MD, contre 221,931 MD en 2020, soit une augmentation de 10,428MD soit 4,6%.

### 3.3 Dépenses d'intervention

Les dépenses d'intervention, crédits d'engagement et crédits de paiement, pour le programme de pilotage et d'appui pour 2021 sont fixées à 14,286 MD, contre le même montant en 2020, soit une stagnation.

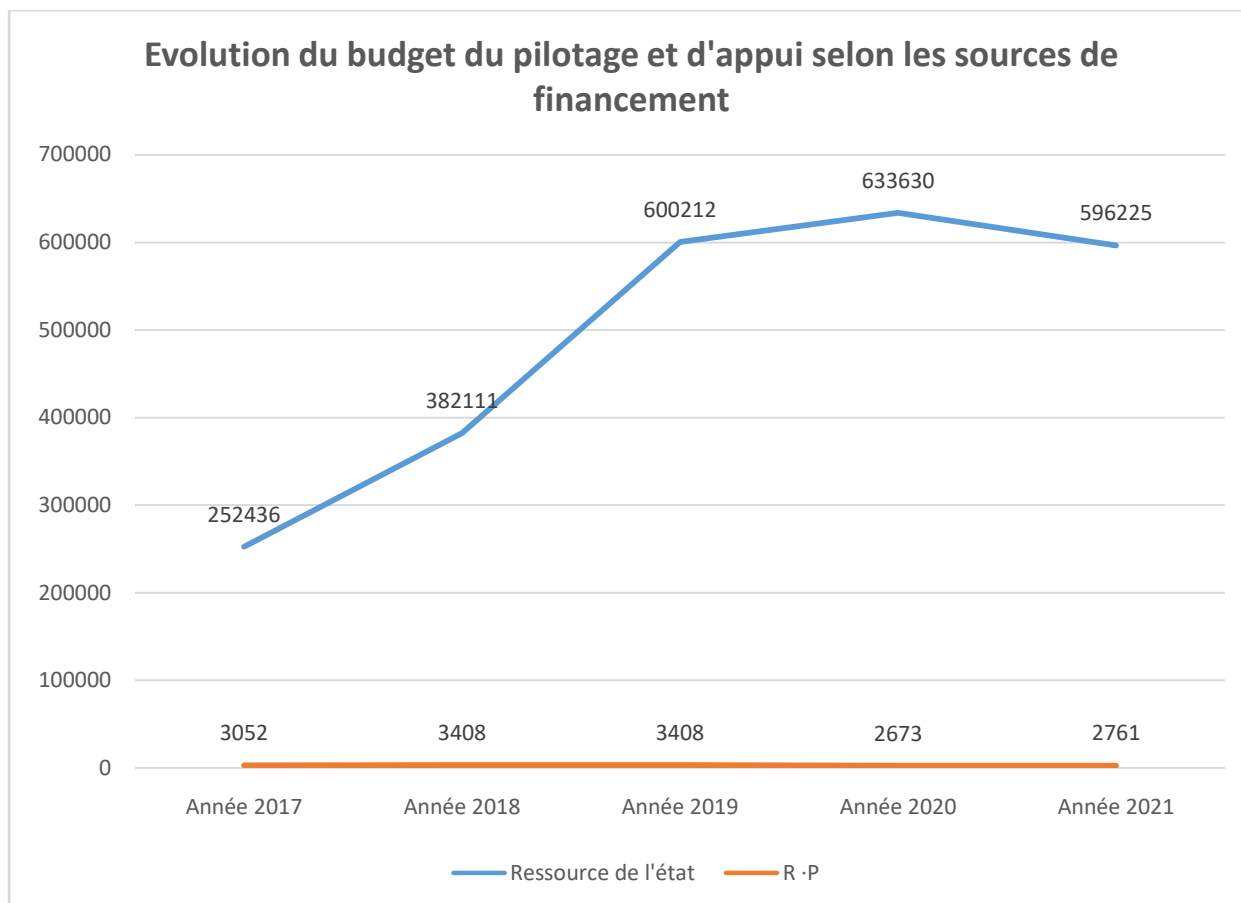
### 3.4 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement, crédits d'engagement et crédits de paiement, pour le programme de pilotage et d'appui pour 2021 sont fixées à 95,640 MD, contre 101,674 MD en 2020, soit une diminution de 6034 MD soit -5,93%.

## Tableau : Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) du programme pilotage et appui

libellés	Sources De financement	Réalizations			L.F	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de Rémunération	Budget de l'Etat	192835	326587	225247	295739	253940	263082	272553

	Ressources propres							
	Total classes	192835	326587	225247	295739	253940	263082	272553
Dépenses De fonctionnement	Budget de l'Etat	32029	30922	220409	221931	232359	238400	244599
	Ressources propres	3052	3408	3408	2673	2761	2800	2800
	Total classes	35081	34330	223817	224604	235120	241200	247399
Dépenses D'interventions	Budget de l'Etat	9287	8826	21404	14286	14286	14657	15039
	Ressources propres	0		0	0	0		
	Total classes	9287	8826	21404	14286	14286	14657	15039
Dépenses D'investissement	Budget de l'Etat	18285	15776	267982	101674	95640	98509	101464
	Ressources propres			0	0	0		
	Total classes	18285	15776	267982	101674	95640	98509	101464
Dépenses D'opérations financières	Budget De l'Etat							
	Ressources propres							
	Total classes							
Autres Dépenses	Budget de l'Etat							
	Ressources propres							
	Total classes							
Total	Budget de l'Etat	252436	382111	735042	633630	596225	614648	633655
	Ressources propres	3052	3408	3408	2673	2761	2800	2800
	Total classes	255488	385519	738450	636303	598986	617448	636455
	Total classes	255488	385519	738450	636303	598986	263082	272553



Les dépenses d'investissement ont évolué au niveau des crédits d'engagement et de paiement comme suit :

Sous Classes/ programmes	Réalizations 2019		Ressources propres 2020		Prévisions 2021		Evolution des crédits	
	engagement	paiement	engagement	paiement	engagement	paiement	engagement	paiement
<b>Projets en cours de réalisation</b>			75532	14689	8989	20380	-66543	5691
<b>Nouveaux projets</b>			130165	86985	104852	75260	-25313	-11725
<b>Total</b>	73362	78623	205697	101674	113841	95640	-91856	-6034

# **Les fiches indicateurs de performance.**

## Fiche l'indicateur

Direction générale du  
cycle préparatoire et  
secondaire

-Référence de l'indicateur : 2-1-1

-indicateur de performances : Taux des élèves filles et garçons qui maîtrisent les compétences de base en fin du cycle préparatoire (arabe-français-anglais-mathématiques-sciences naturelles.)

-Date d'actualisation de l'indicateur :

### Les caractéristiques générales de l'indicateur

1. **le programme auquel se rattache l'indicateur** : Programme du cycle préparatoire et secondaire.
2. **L'objectif se rattache l'indicateur** : L'objectif 2-1 : Améliorer les compétences des apprenantes et apprenants au cycle préparatoire et secondaire et renforcer leurs aptitudes.
3. **Désignation de l'indicateur** : Cet indicateur vise à le déterminer le taux des élèves de 9<sup>ème</sup> qui ont participé au concours de la fin du cycle primaire et ayant obtenu la moyenne en matières de base (arabe-français-anglais-mathématiques-sciences naturelles).
4. **Type d'indicateur** : Indicateur d'objectifs.
5. **Les déclinaisons** : Selon programmes/régions/genre social.

### Les caractéristiques techniques de l'indicateur

#### 1. Méthode de calcul de l'indicateur :

Nombre des élèves de 9<sup>ème</sup> qui ont participé au concours de la fin du cycle primaire et ayant obtenu la moyenne en matières de base (arabe-français-anglais-mathématiques-sciences naturelles)/Nombre des élèves qui ont passé et présents au concours de fin de cycle primaire.

2. **Unité de l'indicateur** : Taux en pourcentage.

3. **Les données principales pour le calcul de l'indicateur** : La direction générale de l'informatique.

4. **Méthode de collecte des informations et données essentielles.**

5. **Origine des données** : La direction générale des examens.

6. **Date de disponibilité de l'indicateur** : Annuel.

7. **Le responsable de l'indicateur.**

Le responsable direct de l'indicateur et du calcul de l'indicateur	téléphone	Adresse mail	Poste fonctionnelle	administration	Direction générale	Le responsable chef
					Direction générale informatique	

## Fiche l'indicateur

-Référence de l'indicateur :2-1-2

-indicateur de performances : Taux de réussite des élèves (filles et garçons) au bac

Direction générale du cycle préparatoire et secondaire

-Date d'actualisation de l'indicateur :

### Les caractéristiques générales de l'indicateur

1. **le programme auquel se rattache l'indicateur** :Programme du cycle préparatoire et secondaire.
2. **L'objectif auquel se rattache l'indicateur** : Améliorer les compétences des apprenantes et apprenants au cycle préparatoire et secondaire et développement de leurs aptitudes.
3. **Désignation de l'indicateur** : Cet indicateur vise à déterminer le taux des élèves de secteur public qui ont passé la session principale de l'examen du bac avec succès.
4. **Type d'indicateur** : Indicateur d'objectifs.
5. **Les déclinaisons** : Suivant programmes/régions/genre social.

### Les caractéristiques techniques de l'indicateur

**1. Méthode de calcul de l'indicateur :**

Nombre des élèves du secteur public qui ont réussi l'examen du bac/Nombre total des candidats qui ont passé le bac (secteur public).

2. **Unité de l'indicateur** : Taux en pourcentage.

3. **Les données principales pour le calcul de l'indicateur** : Nombre des élèves qui ont réussi l'épreuve du bac-nombre des élèves candidats.

4. **Méthode de collecte des informations et données essentielles.** : Statistiques-rapports

5. **Origine des données** : La direction générale des examens.

6. **date de disponibilité de l'indicateur** : Annuel.

**7. Le responsable de l'indicateur.**

Le responsable direct de l'indicateur et du calcul de l'indicateur	téléphone	Adresse mail	Poste fonctionnelle	administration	Direction générale	Le responsable chef
					Direction générale informatique	

## Fiche l'indicateur

Direction générale du cycle préparatoire et secondaire

-Référence de l'indicateur : 2-2-1

-indicateur de performances : Taux d'abandon scolaire au cycle préparatoire et secondaire des élèves (filles-garçons)

1 -Date d'actualisation de l'indicateur : 1/10/2017

### Les caractéristiques générales de l'indicateur

1. le programme auquel se rattache l'indicateur : Programme du cycle préparatoire et secondaire.
2. L'objectif se rattache de l'indicateur : l'objectif 2.2 :
3. Désignation de l'indicateur : Cet indicateur vise à déterminer le volume de l'abandon de scolarité des élèves pour tous les niveaux du cycle préparatoire et secondaire en comparant avec le total des élèves du cycle préparatoire et secondaire.
4. Type d'indicateur : Indicateur d'objectifs.
5. Les déclinaisons : Suivant programmes/régions/genre social.

### Les caractéristiques techniques de l'indicateur

#### 1. Méthode de calcul de l'indicateur :

Nombre des élèves de 9<sup>ème</sup> qui ont participé au concours de la fin du cycle primaire et ayant obtenu la moyenne en matières de base (arabe-français-anglais-mathématiques-sciences naturelles)/Nombre des élèves qui ont passé et présents au concours de fin de cycle primaire.

2. Unité de l'indicateur : Taux en pourcentage.

3. Les données principales pour le calcul de l'indicateur : La direction générale de l'informatique.

4. Méthode de collecte des informations et données essentielles.

5. Origine des données : La direction générale des examens.

6. date de disponibilité de l'indicateur : Annuel.

7. Le responsable de l'indicateur.

Le responsable direct de l'indicateur et du calcul de l'indicateur	téléphone	Adresse mail	Poste fonctionnelle	administration	Direction générale	Le responsable chef
					Direction générale informatique	



# Fiche l'indicateur

Direction générale du cycle préparatoire et secondaire

-Référence de l'indicateur :2-2-2

-indicateur de performances :

-Date d'actualisation de l'indicateur :

## Les caractéristiques générales de l'indicateur

1. **le programme auquel se rattache l'indicateur** : Programme du cycle préparatoire et secondaire.
2. **L'objectif se rattache l'indicateur** :
3. **Désignation de l'indicateur** : Taux des élèves à besoins spécifiques intégrés au cycle préparatoire.
4. **Type d'indicateur** : Indicateur d'objectifs.

## Les caractéristiques techniques de l'indicateur

### 1. Méthode de calcul de l'indicateur :

Nombre des élèves à besoins spécifiques intégrés au cycle préparatoire et cycle secondaire/  
Nombre total des élèves du cycle préparatoire et secondaire

### 2. Unité de l'indicateur

 : Taux en pourcentage.

3. **Les données principales pour le calcul de l'indicateur** : Nombre des élèves à besoins spécifiques intégrés au cycle préparatoire et secondaire- nombre total des élèves au cycle préparatoire et secondaire.

### 4. Méthode de collecte des informations et données essentielles.

5. **Origine des données** : La direction générale du cycle préparatoire et secondaire.

6. **date de disponibilité de l'indicateur** : Annuel.

### 7. Le responsable de l'indicateur.

Le responsable direct de l'indicateur et du calcul de l'indicateur	téléphone	Adresse mail	Poste fonctionnelle	administration	Direction générale	Le responsable chef
				Cycle préparatoire et secondaire	Cycle préparatoire et secondaire	

**Les indicateurs de  
performance  
Programme de  
Pilotage et appui**

## Fiche l'indicateur

**-Référence de l'indicateur :** 9-1-1

**-indicateur de performances :** Taux annuel des réalisations des décisions du comité de pilotage et de suivi des projets

**-Date d'actualisation de l'indicateur :** Annuel/2020

### Les caractéristiques générales de l'indicateur

- **Le programme auquel se rattache l'indicateur :** Programme du comité de pilotage et d'appui.
- **L'objectif se rattache l'indicateur :** Améliorer la gouvernance de la mission.
- **Désignation de l'indicateur :** Une meilleure gouvernance des projets, fixation des priorités suivant les orientations stratégiques du secteur dans les conditions économiques critiques et ce à travers les rapports périodiques quantitatifs et qualitatifs en plus des recommandations du comité sur l'évaluation des avancements des projets.
- **Type de l'indicateur :** Indicateur de performance
- **Déclinaisons :** Suivant programmes/projets

### Les caractéristiques techniques de l'indicateur

• **Méthode de calcul de l'indicateur :**

Nombre des décisions du comité de gouvernance des projets réalisés du total des projets prévus

- **Unité de l'indicateur :** Taux en pourcentage.
- **Les données principales pour le calcul de l'indicateur :**
- **Méthode de collecte des informations et données essentielles :** Les procès-verbaux
- **Origine des données :** Les rapports et visites sur terrain.
- **date de disponibilité de l'indicateur :** Annuel.
- **Le responsable de l'indicateur.**

Le responsable direct de l'indicateur et du calcul de l'indicateur	téléphone	Adresse mail	Poste fonctionnelle	administration	Direction générale	Le responsable chef
Le président de la commission						

## Fiche l'indicateur

Direction de la communication

**-Référence de l'indicateur :** 9-1-2

**-indicateur de performances :** Taux d'évolution annuel du nombre des consultations du site officiel de la mission

**-Date d'actualisation de l'indicateur :** Annuel

### Les caractéristiques générales de l'indicateur

- **Le programme auquel se rattache l'indicateur :** Programme de pilotage et d'appui.
- **L'objectif référentiel de l'indicateur :** Améliorer la gouvernance de la mission.
- **Désignation de l'indicateur :** Développer l'administration électronique et renforcer la gouvernance pour améliorer les services publics et appuyer le principe de transparence et d'égalité vis-à-vis de tous les citoyens.
- **Déclinaisons :** Suivant programmes/projets

### Les caractéristiques techniques de l'indicateur

- **Méthode de calcul de l'indicateur :**

Taux d'évolution du nombre de visites du site officiel d'une année à une autre.

- **Unité de l'indicateur :** Taux en pourcentage.
- **Les données principales pour le calcul de l'indicateur :** Nombre des visites
- **Méthode de collecte des informations et données essentielles :** Rapports et statistiques
- **Origine des données :** Les rapports et visites sur terrain.
- **date de disponibilité de l'indicateur :**
- **Le responsable de l'indicateur :**

Le responsable direct de l'indicateur et du calcul de l'indicateur	téléphone	Adresse mail	Poste fonctionnelle	administration	Direction générale	Le responsable chef
Direction générale de la communication			directeur			

## Fiche l'indicateur

Direction de la  
communication

-Référence de l'indicateur : 9-1-3

-indicateur de performances : Taux de publication des rapports et documents relatifs à la mission

-Date d'actualisation de l'indicateur : Annuel

### Les caractéristiques générales de l'indicateur

- **Le programme auquel se rattache l'indicateur** : Programme de pilotage et d'appui.
- **L'objectif référentiel de l'indicateur** : Améliorer la gouvernance de la mission.
- **Désignation de l'indicateur** : Appuyer la communication et instaurer la transparence et mettre en place un système d'information.
- **Déclinaisons** : Suivant programmes/administration.

### Les caractéristiques techniques de l'indicateur

- **Méthode de calcul de l'indicateur** :

Nombre de rapport et document publiés par la mission / le total des rapports référentiels adoptés,

- **Unité de l'indicateur** : Taux en pourcentage.
- **Les données principales pour le calcul de l'indicateur** : Nombre de rapport
- **Méthode de collecte des informations et données essentielles** :
- **Origine des données** : Les rapports.
- **date de disponibilité de l'indicateur** Annuel:
- **Le responsable de l'indicateur** :

Le responsable direct de  
l'indicateur et du calcul de  
l'indicateur

téléphone

Adresse  
mail

Poste  
fonctionnelle

administration

Direction  
générale

Le responsable  
chef

Mr Hatem Ezeddine

Chargé de l'accès  
à l'information

# Fiche l'indicateur

-Référence de l'indicateur : 9-2-1

-indicateur de performances : Ecart entre les prévisions et les réalisations de la masse salariale

-Date d'actualisation de l'indicateur : annuel

Direction  
générale  
des  
affaires  
financières

## Les caractéristiques générales de l'indicateur

- Le programme auquel se rattache l'indicateur : programme de pilotage et d'appui.

L'objectif référentiel de l'indicateur

- Désignation de l'indicateur : s'inscrit dans le cadre de la bonne gouvernance et de la réduction des dépenses publiques afin de développer et de stimuler l'investissement régional.
- Type de l'indicateur (indicateur objectif),

## Les caractéristiques techniques de l'indicateur

- Méthode de calcul de l'indicateur (les réalisations effectives de la masse salariale/les crédits inscrits au titre de la masse salariale)\*100
- Unité de l'indicateur : en pourcentage.
- Les données principales pour le calcul de l'indicateur : les crédits salariat,
- Méthode de collecte des informations et données essentielles :
- Origine des données : les rapports et visites sur terrain.
- date de disponibilité de l'indicateur :
- Le responsable de l'indicateur :

Le responsable direct de l'indicateur et du calcul de l'indicateur	téléphone	Adresse mail	Poste fonctionnelle	administration	Direction générale	Le responsable chef
Mr Mounir Haded			Directeur général des affaires financières	Direction des budgets	Direction générale des Affaires financières	

## Fiche l'indicateur

- Référence de l'indicateur : 9-2-2
- indicateur de performances : Taux de réalisation du plan de formation
- Date d'actualisation de l'indicateur : Annuel

La D.G.des ressources humaines  
et le C.N de développements  
des compétences

## Les caractéristiques générales de l'indicateur

- Le programme auquel se rattache l'indicateur : Programme de pilotage et d'appui.

L'objectif référentiel de l'indicateur :

- Désignation de l'indicateur : Déterminer la capacité du ministère à couvrir le plus grand nombre d'agents formés suivant les besoins/les régions/les filières et identifier le nombre d'agents qui ont participé à des actions de formation sur un total d'agents de 190000,
- Type d'objectif : (indicateur d'objectif)
- Déclinaisons : suivant programmes/projets

## Les caractéristiques techniques de l'indicateur

- Méthode de calcul de l'indicateur :

Nombre d'actions de formation programmé /nombre d'actions de formation réalisé.

- Unité de l'indicateur : en pourcentage,
- Les données principales pour le calcul de l'indicateur nombre d'action de formation,
- Méthode de collecte des informations et données essentielles
- Origine des données : les statistiques et rapports,
- date de disponibilité de l'indicateur : annuel
- Le responsable de l'indicateur :

Le responsable direct de l'indicateur et du calcul de l'indicateur	téléphone	Adresse mail	Poste fonctionnelle	administration	Direction générale	Le responsable chef
Mr Kamel Hajem			Directeur général du C.N de formation et de développement des compétences			

## Fiche l'indicateur

Direction des affaires  
financières

-Référence de l'indicateur : 9-3-1

-indicateur de performances : Ecart entre les prévisions et les réalisations du budget.

-Date d'actualisation de l'indicateur : mensuel.

### Les caractéristiques générales de l'indicateur

- **Le programme auquel se rattache l'indicateur** : programme de pilotage et appui.
- **L'objectif référentiel de l'indicateur** : Assurer la soutenabilité du budget et optimiser la gestion des moyens financiers de la mission tout en améliorant l'efficacité du programme pilotage et appui
- **Désignation de l'indicateur** : améliorer le suivi continu de la réalisation du budget par rapport à la nature des dépenses et aux activités fixées afin d'assurer la crédibilité du budget et du projet annuel de mesures de performances des objectifs,
- **Type de l'indicateur** : indicateur de performance (indicateur objectif),
- Les déclinaisons : selon les programmes/régions,
- Déclinaisons : suivant programmes/projets.

### Les caractéristiques techniques de l'indicateur

- **Méthode de calcul de l'indicateur** (les réalisations effectives du budget à la fin de l'année n/les crédits inscrits au budget)\*100
- **Unité de l'indicateur** : en pourcentage.
- **Les données principales pour le calcul de l'indicateur** : les crédits inscrits au budget et les crédits réalisés,
- **Méthode de collecte des informations et données essentielles** :
- **Origine des données** : Loi de finances /Adeb.
- **date de disponibilité de l'indicateur** : annuel.
- **Le responsable de l'indicateur** :

Le responsable direct de l'indicateur et du calcul de l'indicateur	téléphone	Adresse mail	Poste fonctionnelle	administration	Direction générale	Le responsable chef
Mr Mounir Haded			Directeur général des affaires financières	Direction des budgets	Direction générale des Affaires financières	



## Fiche l'indicateur

-Référence de l'indicateur : 9-3-2

-Indicateur de performances : taux des crédits alloués au programme du pilotage et appui

-Date d'actualisation de l'indicateur : septembre 2020.

Direction générale des  
affaires financières

## Les caractéristiques générales de l'indicateur

- **Le programme auquel se rattache l'indicateur** : programme de pilotage et appui.
- **L'objectif référentiel de l'indicateur** : garantir la pérennité du budget et gestion optimale des ressources financières et améliorer l'intérêt du programme de pilotage et appui.
- **Désignation de l'indicateur** : vise à montrer l'importance du programme de pilotage et appui par rapport au budget qui lui est alloué et son pourcentage par rapport au budget (mission).
- **Type de l'indicateur** (indicateur objectif),
- **Déclinaisons** : selon les catégories ciblées.

## Les caractéristiques techniques de l'indicateur

- **Méthode de calcul de l'indicateur** (budget alloué pour le programme de pilotage et appui/ total budget) \*100
- **Unité de l'indicateur** : en pourcentage.
- **Les données principales pour le calcul de l'indicateur** : les crédits inscrits au budget,
- **Méthode de collecte des informations et données essentielles** :
- **Origine des données** : ministère de l'éducation de l'année n et la loi de finance.
- **date de disponibilité de l'indicateur** : annuel
- **Le responsable de l'indicateur** :

Le responsable direct de l'indicateur et du calcul de l'indicateur	téléphone	Adresse mail	Poste fonctionnelle	administration	Direction générale	Le responsable chef
Mr Mounir Haded			Directeur général	Direction des achats	Direction générale des Affaires financières	

## Fiche l'indicateur

Direction générale des  
affaires financières

-Référence de l'indicateur : 9-3-3

-indicateur de performances : cout des dépenses de fonctionnement par agent.

-Date d'actualisation de l'indicateur : septembre 2020.

### Les caractéristiques générales de l'indicateur

- **Le programme auquel se rattache l'indicateur** Programme de pilotage et appui.
- **L'objectif référentiel de l'indicateur** : Assurer la soutenabilité du budget et optimiser la gestion des moyens financiers de la mission tout en améliorant l'efficacité du programme pilotage et appui
- **Désignation de l'indicateur** : vise à déterminer le cout de fonctionnement d'un agent public à comparer aux crédits alloués au programme de pilotage et appui (charge de fonctionnement) de tous les programmes (primaire, secondaire, pilotage et appui) au niveau central et régional.
- **Type de l'indicateur** (indicateur moyen),
- **Déclinaisons** : selon les filières / les régions.

### Les caractéristiques techniques de l'indicateur

- **Méthode de calcul de l'indicateur** : Total des crédits inscrits au titre de l'article 02201 des trois programmes (primaire, secondaire, pilotage et appui)/total des agents du ministère \*100
- **Unité de l'indicateur** : en pourcentage.
- **Les données principales pour le calcul de l'indicateur** :
- **Méthode de collecte des informations et données essentielles** :
- **Origine des données** :
- **date de disponibilité de l'indicateur** :
- **Le responsable de l'indicateur** :

Le responsable direct de l'indicateur et du calcul de l'indicateur	téléphone	Adresse mail	Poste fonctionnelle	administration	Direction générale	Le responsable chef
Mr Mounir Haded			Directeur général des affaires financières	Direction des budgets	Direction générale des Affaires financières	

# **LES Fiches Opérateurs**

## Programme de pilotage et d'appui

### I. Identification :

- Activité principale : centre d'information et de formation et documentation et études
- 2-classement de l'établissement : établissement public à caractère non administratif
- 3-Référence juridique de création : Arrêté n°716 de l'année 2016 en date du 6/6/2016
- 4-Référence de l'organisation administrative et financière : Arrêté n°716 de l'année 2016 en date du 6/6/2016
- 5-Date de signature du contrat programme ou objectif entre le ministère et l'établissement : en cours d'élaboration

### II. Cadre de la performance :

-La stratégie générale : Exécuter la politique du ministère de l'éducation dans le domaine de la formation et du renouvellement pédagogique, essentiellement à travers les actions suivantes :

- formation des formateurs selon les besoins du système éducatif
- formation continue et le développement de l'ingénierie de formation,
- développement de l'enseignement des langues,
- étude et documentation liées à la formation des formateurs et le renouvellement pédagogique,

2-la contribution des objectifs du programme

-La participation dans la réalisation des projets du ministère lié à la formation ou autres demandes provenant des structures nationales ou internationales et qui rentrent dans son domaine de compétences.

- organisation des actions de formation et stages à Tunis et à l'étranger pour les formateurs des cadres dans le domaine des méthodes d'apprentissage, de fonctionnement administratif et financier, de vie scolaire...

-Fixation des référentiels pour l'enseignement des langues et s'inspirer des expériences adoptées dans les systèmes éducatifs développés.

3-les principaux objectifs et priorités

-La participation aux appels d'offre internationaux relatifs aux assistances techniques et formation des formateurs afin de répondre aux besoins du système éducatif en matière des méthodes d'enseignement et de fonctionnement administratif et financier dans les pays étrangers.

-la mise en place d'une plateforme pour la formation à distance.

-Création d'un espace numérique contenant toutes les matières et modules de formation produites par le centre et les mettre à disposition de tous les chercheurs, pédagogues, ...

- Mettre en place un espace numérique de formation pour tous les concernés des affaires de l'éducation et de l'enseignement et de l'enfant.

4-Les indicateurs de performances et les principales activités :

5-Les mesures d'accompagnement

## III-Budget

### Titre I

	Libellés	Projet budget 2020 en d
Les ressources	Subvention de l'Etat au titre de rémunération	1100 000
	Services généraux	318 000
	Ressources propres	80 000
	Rentrées occasionnelles et diverses	-
	Total	1 498 000

## Programme de pilotage et d'appui

### I. Identification :

**-Activité principale** : activité foncière au profit des agents du ministère.

**2-classement de l'établissement** : établissement public à caractère non administratif.

**3-Référence juridique de création** : arrêté n°50 de l'année 1981 en date du 18/6/1981.

**4-Référence de l'organisation administrative et financière** : Arrêté n°348 de l'année 1982 en date du 26/2/1982.

**5-Date de signature du contrat programme ou objectif entre le ministère et l'établissement** : 2018-2021.

### II. Cadre de la performance :

#### -La stratégie générale :

Achat, vente et réaménagement de terrains pour construire des logements, louer, acheter, réaménager, entretenir des logements pour maintenir sa durée de vie

#### 2-la contribution des objectifs du programme :

Réalisation des projets d'habitation au profit des personnels du ministère.

#### 3-les principaux objectifs et priorités

- Lancer des appels d'offre pour l'acquisition et le réaménagement des logements.
- Acheter et vendre des logements au profit du personnel du ministère.
- Acheter et réaménager des terrains pour les vendre et les construire.
- Acheter des logements pour les louer ou les vendre.
- Acheter des logements et les préparer pour la location ou la vente.
- S'engager à entretenir les logements pour augmenter leur viabilité et garantir la stabilité des personnels dans leur poste de travail.

#### **4-Les indicateurs de performances et les principales activités :**

Conformément à la circulaire n°9 du 9/5/2016, l'office des logements des personnels du ministère de l'éducation et le ministère de l'éducation ont entamé, dès le début de l'année, la mise en place du système de gestion du budget par objectif et ce dans le but d'améliorer la gestion publique et de consolider le principe de transparence. Dans ce cadre, le budget est structuré selon quatre grands projets qui se répartissent en sous programmes :

##### **Les programmes :**

- 1- Promotion foncier.**
- 2- Régularisation foncière.**
- 3- Prise en charge et entretien des logements**

##### **Les sous programmes :**

- Projet des logements.**
- Réaménagement et partage des terrains.**
- acquisition des terrains et logements.**
- régularisations des situations foncières.**
- entretien annuel et urgent.**
- Réaménagement des locaux vides.**
- destruction des logements non habitables.**
- supervision et annui.**

### **III-Budget**

L'office jouit de l'indépendance financière et ne perçoit pas de subvention de l'Etat et de ce fait il est un opérateur public qui contribue à l'exécution des programmes à travers le contrat programme.

## I. Identification :

-**Activité principale** : développer et intégrer la technologie des informations et de communications dans l'éducation.

**2-classement de l'établissement** : établissement public à caractère non administratif.

**3-Référence juridique de création** : décret n°55 de l'année 2011 en date du 9/11/2011 relatif à la modification des dispositions de la loi n°122/1992 en date du 29/12/1992 portant sur la loi de finances.

**4-Référence de l'organisation administrative et financière** : même décret.

## II. Cadre de la performance :

### -La stratégie générale :

Exécution de la stratégie nationale pour développer la complémentarité entre les technologies de l'information et la communication dans le système éducatif

### 2-la contribution des objectifs du programme :

- Développer le système d'information éducatif global et complet et assurer les services éducatifs et d'apprentissage.
  - développer le contenu éducatif numérique pour tous les niveaux scolaires conformément au programme officiel.
  - assurer les services éducatifs dans le cadre de ses attributions adaptés au développement technologique des informations et des communications (internet).
  - Contribuer au développement des compétences des ressources humaines dans le secteur éducatif et à l'intégration technologique des informations et communications.
  - Elaborer des études et analyse des opérations de rapprochement nécessaires des technologies de l'information et des communications d'une part, et déterminer les compétences et expériences dans le domaine d'intégration de ces technologies au milieu éducatif d'autre part.
- Lancer des appels d'offre pour l'acquisition et le réaménagement des logements. -Garantir l'exploitation effective des réseaux, matériel et applications informatiques dans l'enseignement aux écoles.
- Organiser des ateliers et des manifestations scientifiques dans le domaine d'intégration technologique.
  - Renforcer la coopération et conclure des conventions avec : -les organisations et établissements nationaux publics ou privés / -les organisations et établissements internationaux après accord de la tutelle.

### . 3-les principaux objectifs et priorités

- Développer le système d'information éducatif global et complet et assurer les services éducatifs et d'apprentissage.
- développer le contenu éducatif numérique pour tous les niveaux scolaires conformément au programme officiel pour les vendre et les construire.
- Acheter des logements pour les louer ou les vendre.
- Acheter des logements et les préparer pour la location ou la vente.



### III-Budget relatif au centre national des technologies en éducation

#### Titre I : réparti ainsi

Rémunération	5200 000
Crédits fonctionnement	1100 000
Crédits interventions	47 000
Ressources propres	600 000
Rentrées occasionnelles et diverses	-
Total	6947 000

## Programme de pilotage et d'appui

### I. Identification :

#### -Activité principale :

- publication et distribution des livres scolaires et documents pédagogiques.
- production du contenu numérique et multi-intermédiaire au profit de l'éducation et l'enseignement.
- importation des dispositifs et outils scientifiques non produits en Tunisie au profit des établissements scolaires.

2-classement de l'établissement : établissement public à caractère non administratif.

3-Référence juridique de création : loi n°61/1972 en date du 29/7/1972.

4-Référence de l'organisation administrative et financière :

-5-Date de signature du contrat programme ou objectif avec le ministère : contrat programme du 1997-2001 conseil d'administration du 29/12/ + document d'orientation pour la période du 2002-2006

### II. Cadre de la performance :

#### -La stratégie générale :

-Assurer les moyens matériels et logistiques pour atteindre les objectifs de réforme éducationnelle de manière à garantir le bon fonctionnement du service public d'une part et la qualité des produits (livres, documents pédagogiques,...)

-veiller à la mise à jour de la convention signée avec le ministère de l'éducation supérieure et de recherche scientifique en date du 28/10/1983, en effet des négociations sont en cours pour réviser ses articles et son système de facturation ainsi que pour la mettre en application.

- Mettre une nouvelle stratégie qui contribue à attirer de nouveaux clients et à renforcer les relations avec les clients classiques dans les domaines d'importation de matériel d'enseignement. C'est dans ce cadre, que le centre veille à appliquer la convention avec le ministère de l'agriculture qui se rapporte à l'importation des outils informatiques au profit de la recherche dans le domaine agricole.

-Améliorer la qualité du produit numérique sur tous les niveaux (conception, réalisation) et élargir les domaines d'activité du centre pour les matières éducationnelles numériques et les mettre à la disposition des enseignants.

-Continuer à travailler avec le système intégré de gestion pour englober toutes les activités de l'établissement et entretenir le site web de manière continue et ce dans le cadre de ses attributions envers ses clients.

## **2-la contribution des objectifs du programme :**

- Elaborer, réaliser, éditer et distribuer les livres scolaires.
- Rapporter le matériel d'enseignement au profit des établissements d'enseignement supérieur.
- Elaborer des documents numériques tels que :-espace numérique pour la révision et le rattrapage/des romans numériques / tableaux numériques.
- Contrôle de la qualité du cahier scolaire.

## **. 3-les principaux objectifs et priorités**

- Edition des livres scolaires de haute qualité.
- développer les techniques de production aux services de publication des livres scolaires.
- Editer les documents pédagogiques.
- Contrôler la qualité du cahier scolaire.
- Editer les contenus éducatifs numériques
- Distribuer et vendre les livres scolaires dans de bonnes conditions.
- Compléter les opérations d'importation au profit des établissements éducatifs

Consolider le service édition en leur fournissant de nouvelles imprimantes ce qui a contribué à augmenter la production des documents pédagogiques et livres scolaires, en plus de l'obtention des travaux d'impression par le moyen d'une consultation au profit du ministère de l'éducation.

## **III-Budget**

L'office jouit de l'indépendance financière et ne perçoit pas de subvention de l'Etat et de ce fait il est un opérateur public qui contribue à l'exécution des programmes à travers le contrat programme.

**Fiche n°1 : Office des services scolaires****Programme de pilotage et d'appui****I. Identification :**

- Activité principale : centre de services scolaires
- 2-classement de l'établissement : établissement public à caractère non administratif
- 3-Référence juridique de création : Arrêté n°664 en date du 25/5/2016
- 4-Référence de l'organisation administrative et financière : Arrêté n°664 en date du 25/5/2016
- 5-Date de signature du contrat programme ou objectif entre le ministère et l'établissement :

**II. Cadre de la performance :****-La stratégie générale :**

Assurer les conditions adéquates et les moyens nécessaires pour un environnement éducatif approprié au sein des établissements éducatifs, ce qui est de nature à garantir l'éducation pour tous.

**2-la contribution des objectifs du programme**

-Développer toute question relative à l'hébergement, à la cantine, au transport scolaire, aux activités culturelles sportives et sociales et ce à travers la fourniture des services de cantine et d'hébergement aux foyers scolaires conformément aux normes de qualité et d'hygiène.

- Améliorer le transport scolaire afin de minimiser le retard et l'absentéisme.
- Offrir et exploiter des espaces adaptés pour des activités culturelles, sportives, et sociales en coordination les différentes parties concernées.

**3-les principaux objectifs et priorités**

- Renforcer et organiser les services de cantine et d'hébergement.
- Développer le transport scolaire.

4-Les indicateurs de performances et les principales activités : taux des élèves bénéficiaires de cantine /hébergement/transport par rapport au total de la catégorie ciblée.

5-Les mesures d'accompagnement

### III-Budget

#### Titre I

	Libellés	Projet budget 2020 en d
Les ressources	Subvention de l'Etat au titre des interventions	1041 000
	Subvention de l'Etat au titre du fonctionnement	68 940 000
	Ressources propres	5 600 000
	Total des ressources	85 581 000

## Fiche n°1 : Centre National de maintenance

### Programme de pilotage et d'appui

#### I. Identification :

-Activité principale : maintenance des équipements

2-classement de l'établissement : établissement public à caractère non administratif

3-Référence juridique de création : Loi n°83-1987 du 31/12/1987 relative à la loi de finance de 1988 et de l'arrêté n°2521-2013 du 6/6/2013 portant modification de l'arrêté n°1816-1999 en date 12/8/1999 qui se rapporte à l'organisation administrative et financière du C.N.M tel que modifié par l'arrêté n°526-2019 du 17/6/2019.

4-Référence de l'organisation administrative et financière : Arrêté n°664 en date du 25/5/2016

#### II. Cadre de la performance :

##### -La stratégie générale :

-Appliquer la politique du ministère dans le domaine de la maintenance et de l'acquisition des équipements scientifiques et techniques.

##### 2-la contribution des objectifs du programme

-Participer à réparer, à acheter et à fabriquer des pièces de rechange et d'équipements scientifiques et techniques.

- Participer à conclure des contrats de coopération avec les organisations et les établissements nationaux et étrangers et conclure des conventions de sous-traitance et de jumelage.

##### 3-les principaux objectifs et priorités

Dans le cadre de l'application de la stratégie du ministère dans le domaine de la maintenance des établissements scolaires et des équipements scientifiques, le C.N.M s'en charge de :

###### 1- Dans le domaine de maintenance et de prise en charge des établissements :

- Elaborer un programme d'actions annuel pour la maintenance et la prévention des établissements scolaires et des équipements scientifiques validés par la tutelle.
- Répondre aux demandes d'intervention urgentes du ministère pour ce qui concerne la maintenance.
- Exécuter les travaux de maintenance des établissements scolaires directement ou à travers des sociétés de sous-traitance.
- Conclure des contrats et des appels d'offres dans le domaine de maintenance.
- Contrôler l'exécution et le suivi des travaux de maintenance.
- **2- Dans le domaine de prise en charge et de maintenance des équipements scientifiques, d'enseignement et informatique.**
- Contribuer à concevoir et à fabriquer des prototypes d'équipement d'enseignement.

### III-Budget

#### Titre I

	Libellés	Projet budget 2020 en d
Ressources	Subvention de l'Etat au titre du fonctionnement	476 000
	Ressources propres	30 000
	Total des ressources	506 000

## Fiche n°1 : Centre National de formation et de développement des

### Programme de pilotage et d'appui

#### I. Identification :

- Activité principale : centre d'information de formation et de documentation
- 2-classement de l'établissement : établissement public à caractère non administratif
- 3-Référence juridique de création : Arrêté n°265-2019 en date du 6/3/2019.
- 4-Référence de l'organisation administrative et financière : Arrêté n°265-2019 en date du 6/3/2019.
- 5-Date de signature du contrat programme ou objectif entre le ministère et l'établissement :

#### II. Cadre de la performance :

##### -La stratégie générale :

-Appliquer la politique du ministère dans le domaine de formation et de renouvellement pédagogique qui se traduit essentiellement par la formation des formateurs ,par la formation continue ,par le développement du recyclage de l'enseignement des langues, ainsi que par la documentation ayant trait à la formation des formateurs et du renouvellement pédagogique.

##### 2-la contribution des objectifs du programme

-Participer à réaliser les projets du ministère relatifs à la formation ou en réponse à toute demande des structures nationales ou internationales.

- Organiser des actions de formation ou stages en Tunisie ou à l'étranger pour les formateurs dans le domaine des méthodes d'enseignement et de fonctionnement administratif et financier. Ainsi que dans le domaine de vie scolaire,

-Fixer les référentiels de l'enseignement des langues et s'inspirer des expériences adoptées par les systèmes éducatifs développés.

##### 3-les principaux objectifs et priorités

-Participer aux appels d'offres internationaux relatifs à l'assistance technique et à la formation des formateurs et des cadres dans le domaine des méthodes d'enseignement et de fonctionnement administratif et financier aux pays étranger.

-Mettre en place une plateforme pour la formation à distance pour tous les formés.

-Création d'un espace numérique qui comporte toutes les modules produites par le centre et le mettre à disposition des chercheurs, pédagogues et administratifs des établissements éducatifs.

-Mettre en place un espace numérique de formation pour tous les concernés de l'éducation et des affaires de l'enfant.

##### 4- Indicateur de performance et principales activités :



### III-Budget

#### Titre I : Les crédits

	Libellés	Projet budget 2020 en d
Ressources	Crédit de fonctionnement	1 500 000
	Ressources propres	148 000
	Total des ressources	1 648 000